

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail



ENQUETE DE BASE DES CANTINES SCOLAIRES EBCS 2016

PROJET Mc Govern-Dole



RAPPORT

Données collectées du 21 avril au 03 mai 2016

Juin 2016



Programme
Alimentaire
Mondial



Les personnes suivantes ont participé à l'encadrement du personnel d'exécution de la collecte sur le terrain, à l'exploitation des données et à la rédaction du rapport de l'enquête de base cantines scolaires /programme MGD de 2016

MAMADOU Fofana	Directeur des Stratégies, de la Planification et des Statistiques au Ministère de l'Education Nationale, Membre du Comité de Coordination
Mme Karidia Kone SOUKOULE	Directrice des Cantines Scolaires au Ministère de l'Education Nationale, Membre du Comité de Coordination
Christian TAPE	Ingénieur Statisticien Economiste, Directeur des Etudes, de la Recherche et de l'Ingénierie à l'INS, Membre du Comité de Coordination
Yapo ASSI	Analyste Statisticien Démographe, Sous-directeur des Statistiques Sociales à l'INS, Chef de l'équipe projet
Moyabi SYLLA	Démographe, Administrateur National en Charge du Suivi, Evaluation et Analyse de la Vulnérabilité au PAM, Membre de l'Equipe Technique
Emmanuel Doré AKA	Démographe, Sous-Directeur de la Démographie à l'INS, Membre de l'équipe technique
Henri Tanontchi ABOU	Communicateur, Chef de Service Statistique de Gouvernance à l'INS, Membre de l'équipe technique
Joëlle GOUALI Lou	Ingénieur Statisticien Economiste, Chargée d'Etude à l'INS
Michel AMANI	Ingénieur Statisticien, Sous-Directeur à l'INS, Membre de l'équipe technique
Charles Akpotiki KOFFI	Ingénieur informaticien, Chargé d'Etude à l'INS, Membre de l'équipe technique
Amadou TOURE	Ingénieur Statisticien, Chargé d'Etude à l'INS
Wilfried AFFELI	Ingénieur Statisticien, Assistant Programme Suivi/Evaluation - Analyse et Cartographie de la Vulnérabilité au PAM, Membre de l'équipe technique
Mme Fatoumata COULIBALY Epse SILUE	Responsable du Centre National de Formation et de Production de Matériels Didactiques (CNFPM) à la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC) du Ministère de l'Education Nationale
Soumaïla KANE	Chef de service des programmes des Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) à la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC) du Ministère de l'Education Nationale
Pascal Assi TOTO	Statisticien. Chargé d'Etude à la Direction de la Stratégie, de la Planification et des Statistiques du Ministère de l'Education Nationale, Membre de l'équipe technique

Yanou Nagneniga YEO	Chef de la Division Suivi Evaluation de la Direction des Cantines Scolaires, Membre de l'équipe technique
Charlemagne Kouamé NDRI	Chef de la Sous Division Suivi-Evaluation du Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires à la Direction des Cantines Scolaires. Membre de l'équipe technique
Josué Mardoché AJAVON	Informaticien, Chargé d'étude à l'INS, Membre de l'équipe technique
Elly BAHATI	Chef de projet Education à AVSI Côte d'Ivoire, Membre de l'équipe technique
Jean Paul II Hermann Brou YAPI	Responsable Suivi Evaluation à AVSI Côte d'Ivoire, Membre de l'équipe technique
Adama Sié YEO	Assistant de Suivi Evaluation à AVSI Côte d'Ivoire, Membre de l'équipe technique.
Michaela Gulemetova, PhD	Research Associate; Education Research; IMPAQ International

Pour plus d'informations, contacter :

Programme Alimentaire Mondial

BADEJO Adeyinka

Adeyinka.Badejo@wfp.org

Institut National de la Statistique (INS)

TAPE Christian

christ_tape@yahoo.fr

Direction des Cantines Scolaires

SOUKOULE Karidia

kadysan@yahoo.fr

AVSI

MANZONI Lorenzo

lorenzo.manzoni@avsi.org

Table des matières

Liste des sigles et Abréviations	8
RESUME EXECUTIF	9
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	11
2- OBJECTIFS DE L'ENQUETE	13
3- METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	14
3.1. Echantillonnage concernant l'alimentation scolaire	14
3.3 Les activités préparatoires	17
3.4 Collecte des données.....	18
3.5 Traitement et analyse des données.....	18
3.6 Limites	18
4. RESULTATS DE L'ENQUETE	19
4.1 CARACTÉRISTIQUES DES MENAGES ENQUÊTES.....	19
4.1.1 Caractéristiques démographiques des ménages	19
4.1.2- Revenus et biens du ménage.....	21
4.1.3- Eau à usage domestique et type d'aisance (Douche/WC).....	23
4.2 LECTURE DES ENFANTS EN AGE SCOLAIRE	25
4.2.1-Appréciation du niveau de lecture des élèves	25
4.2.3- Assiduités des élèves.....	29
4.2.4- Assiduités des enseignants	32
4.2.5 Appréciation de l'accès des enseignants à des formations sur les thèmes de santé préventive.....	33
4.2.6- La qualité de l'apprentissage de la lecture	34
4.3 UTILISATION ACCRUE DES PRATIQUES DE SANTE ET ALIMENTAIRE .	35
4.3.1- Niveau de connaissance des bonnes pratiques en matière d'hygiène et de santé des comités de gestion.	35
4.3.2-Niveau de connaissance des bonnes pratiques en matière de préparation saine des aliments et de stockage des vivres	37
4.3.3- Diversité de la diète à l'école	38
4.3.4 Accès à l'eau potable et aux conditions d'hygiène	39
4.3.5 Accès aux mesures de santé préventive	40
4.3.6 Accès aux équipements de préparation et de stockage	41
4.3.7- Groupements agricoles mobilisés autour des cantines scolaires.....	42
4.4 SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITION	43
4.4.1- Score de consommation alimentaire du ménage	43
4.4.2-Score de diversité alimentaire du ménage	44
4.4.3- Stratégies de survie	46
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	48

Liste des tableaux et graphiques

Liste des tableaux

TABLEAU 4.1 : ACTIVITES PRINCIPALES SOURCES DE REVENUS DES MENAGES SELON LE TYPE D'ECOLE (%)	21
TABLEAU 4.2 : REPARTITION DES MENAGES SUIVANT LE NOMBRE D'ACTIVITES ET SELON LE TYPE D'ECOLE(%)	22
TABLEAU 4.3 : BIENS POSSEDES PAR LES MENAGES SELON LE TYPE D'ECOLE	22
TABLEAU 4.4 : DISPONIBILITE EN EAU DANS LES LOCALITES SELON LE TYPE D'ECOLE	23
TABLEAU 4.5 : PRINCIPALE SOURCE D'EAU DES MENAGES SELON LE TYPE D'ECOLE (%)	23
TABLEAU 4.6 : PERCEPTION DES CONDITIONS D'ACCES A L'EAU SELON LE TYPE D'ECOLE	23
TABLEAU 4.7 : TABLEAU DU REFERENTIEL DE COMPETENCE EN LECTURE	25
TABLEAU 4.8 : MAITRISE DE LECTURE PAR NIVEAU	26
TABLEAU 4.9 : RESULTATS DE LECTURE DES ELEVES	27
TABLEAU 4.10 : MAITRISE DE LA LECTURE PAR NIVEAU ET GENRE	27
TABLEAU 4.12 : SCORE DE DIVERSITE ALIMENTAIRE (MOYEN) DES MENAGES SELON LE TYPE D'ECOLE	44
TABLEAU 4.13 : SCORE DE DIVERSITE ALIMENTAIRE (MOYEN) DES MENAGES DES FILLES DE CM SELON LE TYPE D'ECOLE	44
TABLEAU 4.14 : INDICE REDUIT DES STRATEGIES DE SURVIE (MOYEN) SELON LE TYPE D'ECOLE	46

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 4.1 : STRUCTURE D'AGE DES CHEFS DE MENAGE	19
GRAPHIQUE 4.2 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE GENRE	19
GRAPHIQUE 4.3: STATUT MATRIMONIAL DES CHEFS DE MENAGE	20
GRAPHIQUE 4.4 : NIVEAU D'EDUCATION DES CHEFS DE MENAGE	20
GRAPHIQUE 4.5 : DEPENDANCE DES MEMBRES DU MENAGE SELON LE TYPE D'ECOLE	21
GRAPHIQUE 4.6 : PRINCIPALE RAISON D'ACCES DIFFICILE A L'EAU SELON LE TYPE D'ECOLE	24
GRAPHIQUE 4.7 : TYPE D'INSTALLATION SANITAIRE DES MENAGES SELON LE TYPE D'ECOLE	24
GRAPHIQUE 4.8: REPARTITION DES COMPETENCES EN LECTURE PAR NIVEAU (POURCENTAGE DES ELEVES)	26
GRAPHIQUE 4.9 :PROPORTION D'ELEVES IDENTIFIES COMME ATTENTIFS DANS LES CLASSES PAR LEURS ENSEIGNANTS PAR NIVEAU ET PAR SEXE.	28
GRAPHIQUE 4.10 : PROPORTION D'ELEVES IDENTIFIES COMME ATTENTIFS DANS LES CLASSES PAR LEURS ENSEIGNANTS PAR NIVEAU ET PAR SEXE SELON LE TYPE D'ECOLE.	28
GRAPHIQUE 4.11 : TAUX D'ASSIDUITE DES ELEVES PAR SEXE SELON LE TYPE D'ECOLE	29
GRAPHIQUE 4.12 : TAUX D'ASSIDUITE DES ELEVES PAR SEXE ET PAR NIVEAU SELON LE TYPE D'ECOLE	29
GRAPHIQUE 4.13 : PROPORTION D'ELEVES REGULIEREMENT (80%) ASSIDUS PAR SEXE SELON LE TYPE D'ECOLE	30
GRAPHIQUE 4.14 : PROPORTION D'ELEVES REGULIEREMENT (80%) ASSIDUS PAR NIVEAU ET PAR SEXE SELON LE TYPE D'ECOLE	30
GRAPHIQUE 4.15 : PROPORTION DES ELEVES AYANT TOTALISE PLUS DE 10 JOURS D'ABSENCE PAR SEXE SELON LE TYPE D'ECOLE	31
GRAPHIQUE 4.16: PROPORTION DES ELEVES AYANT TOTALISE PLUS DE 10 JOURS D'ABSENCE PAR NIVEAU ET PAR SEXE SELON LE TYPE D'ECOLE	31
GRAPHIQUE 4.17 : RAISONS D'ABSENTEISME DES ELEVES DANS LES ECOLES BENEFICIAIRES SELON LE SEXE	32
GRAPHIQUE 4.18: TAUX D'ASSIDUITE DES ENSEIGNANTS SELON LE TYPE D'ECOLE	32
GRAPHIQUE 4.19: PROPORTION DES ENSEIGNANTS QUI FREQUENTENT ET ENSEIGNENT AU MOINS 90 % DES JOURS	33
GRAPHIQUE 4.20: PROPORTION DES ECOLES AYANT DES ENSEIGNANTS FORMES SELON LE THEME ET LE TYPE D'ECOLE.	33
GRAPHIQUE 4.21 PROPORTION D'ECOLES DISPOSANT D'UN COMITE DE GESTION DE LA CANTINE	35
GRAPHIQUE 4.22 : PROPORTION DE GESTIONNAIRE DE CANTINE AYANT REÇU AU MOINS UNE FORMATION	36
GRAPHIQUE 4.23 : PROPORTION DES MEMBRES AYANT REÇUE LES DIFFERENTES FORMATIONS	36

GRAPHIQUE 4.24: NIVEAU DE CONNAISSANCE DES BONNES PRATIQUES DE SANTE ET D'HYGIENE DES GESTIONNAIRES	37
TABLEAU 4.25 : NIVEAU DE CONNAISSANCE DES BONNES PRATIQUES DE STOCKAGE	37
GRAPHIQUE 4.26 : PROPORTION DE GESTIONNAIRES AYANT UN BON NIVEAU DE CONNAISSANCE DES BONNES PRATIQUES DE PREPARATION SURE DES ALIMENTS DES GESTIONNAIRES	38
GRAPHIQUE 4.27 : PROPORTION DES ECOLES BENEFICIAIRES QUI FOURNISSENT AU MOINS 4 GROUPES D'ALIMENTS AUX ELEVES POUR AU MOINS 80% DES JOURS EFFECTIF DE CANTINE SELON LE GROUPE D'ALIMENT.	39
GRAPHIQUE 4.28: PROPORTION D'ECOLE DISPOSANT DE L'EAU ET LES PRINCIPALES SOURCES D'EAU	39
GRAPHIQUE 4.30: PROPORTION D'ECOLE DISPOSANT DE L'EAU ET LES PRINCIPALES SOURCES D'EAU	41
GRAPHIQUE 4.31 : TYPE D'EQUIPEMENT DE STOCKAGE	41
GRAPHIQUE 4.32: QUALITE DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MENAGES SELON LE TYPE D'ECOLE	43
GRAPHIQUE 4.33 : PROPORTION DE MENAGES AYANT UN CONSOMMATION ALIMENTAIRE INADEQUATE (PAUVRE OU LIMITE) SELON LE TYPE D'ECOLE	43
GRAPHIQUE 4.34: PROPORTION DE MENAGES DE FILLES DU CM AYANT UNE CONSOMMATION ALIMENTAIRE INADEQUATE (PAUVRE OU LIMITE) SELON LE TYPE D'ECOLE	44
GRAPHIQUE 4.35: PROPORTION DE MENAGES AYANT CONSOMME LES GROUPES D'ALIMENTS SELON LE TYPE D'ECOLE	45
GRAPHIQUE 4.36 : PROPORTION DE MENAGES DE FILLES DU CM DANS LES ECOLES MGD AYANT CONSOMME LES GROUPES D'ALIMENTS	45
GRAPHIQUE 4.37 : PROPORTION DE MENAGES DE FILLES DU CM DANS LES ECOLES NON MGD AYANT CONSOMME LES GROUPES D'ALIMENTS	45
GRAPHIQUE 4.38 : INDICE REDUIT (MOYEN) DES STRATEGIES DE SURVIE DES MENAGES DE FILLES DU CM SELON LE TYPE D'ECOLE	46
GRAPHIQUE 4.39 STRATEGIES DE SURVIE ALIMENTAIRE ADOPTEES PAR LES MENAGES (ECOLES MGD)	47
GRAPHIQUE 4.40: STRATEGIES DE SURVIE ALIMENTAIRE ADOPTEES PAR LES MENAGES (ECOLES NON MGD)	47

Liste des sigles et Abréviations

Sigle	Définition
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ASER	Annual Status of Education Report
DCS	Direction des Cantines Scolaires
EBCS	Enquête de Base des Cantines Scolaires
CP	Cours Préparatoire
CP1	Cours Préparatoire première année
CP2	Cours Préparatoire deuxième année
CE	Cours Elémentaire
CE1	Cours Elémentaire première année
CE2	Cours Elémentaire deuxième année
CM	Cours Moyen
CM1	Cours Moyen première année
CM2	Cours Moyen deuxième année
DPFC	Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue
DSPS	Direction de la Stratégie, de la Planification et des Statistiques
EGRA	Early Grade reading Assessment
INS	Institut National de la Statistique
RCSI	Indice Réduit des Stratégies de Survie
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MGD	McGovern-Dole
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SODECI	Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire
PAM	Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
USDA	Département de l'Agriculture des États-Unis (United States Department of Agriculture)

RESUME EXECUTIF

L'Enquête de Base au niveau des écoles à cantines scolaires du programme Mc Govern Dole (USDA)- dans les régions du BOUNKANI, GONTOUGO, BAFING, CAVALLY, PORO, BAGOUÉ et du TCHOLOGO - dont la collecte des données s'est déroulée du 21 avril au 05 mai 2016 a donné les résultats suivants :

[1.] les chefs des ménages enquêtés sont des personnes d'âge adulte (âge moyen 47 ans), essentiellement de sexe masculin (90%), mariés ou vivant maritalement (90%) et de faible niveau d'instruction (près de 70% n'ont aucun niveau d'instruction) ;

[2.]s'agissant des ménages ayant leurs enfants à l'école,, on note que la principale activité demeure la production ou la vente des cultures vivrières (environ 40% des ménages enquêtés). Ces caractéristiques ne varient pratiquement pas selon le statut de l'école. Par ailleurs, on note que dans ces ménages une personne qui exerce une activité a près de 3,4 individus à sa charge ;

[3.]s'agissant des infrastructures WASH, les résultats de l'étude mettent en relief que seulement près de 4 points d'eau à usage domestique existent par village dont 71% sont des sources protégées ; dans 33% des cas, les ménages ne possèdent pas de latrines et satisfont leurs besoins naturels dans la nature (péril fécal) ;

[4.] S'agissant des infrastructures à l'école, 58% des écoles disposent d'un point d'eau dans l'enceinte de l'école contre 42% qui parcourrent des distances avant d'accéder à un point d'eau. Par ailleurs, 35% des écoles affirment avoir des difficultés (au moment de l'enquête) d'accès à l'eau à cause notamment des pannes des pompes villageoises et aussi du tarissement des points d'eau.

[5.][113.][116.] En ce qui concerne les conditions d'hygiène la situation est préoccupante. Moins de la moitié des écoles (47%) disposent de latrines. Les écoles d'intervention sont mieux fournies en latrines que les écoles de contrôle. Pour la plupart des cas, la construction des latrines prend en compte les spécificités filles et garçons

[6.]

[7.]s'agissant des compétences en lecture, les filles comme les garçons ont des très faibles compétences en lecture. En plus, les filles y ont moins de prérequis que les garçons et cela dans tous les grades à l'occurrence au CP2 où 13% et 16% respectivement des filles et des garçons qui savent lire et au CE1 où 19% et 25% respectivement des filles et des garçons savent lire. Aussi, cette compétence est d'autant plus élevée chez les élèves qui ont des livres à la maison (17%) que leurs camarades qui n'en disposent pas (9%).

[8.]l'étude montre que dans l'ensemble, le taux d'assiduité est de 99% quel que soit le niveau et le sexe, malgré cela le niveau des compétences en lecture est très faible. ; néanmoins les cas d'absentéisme sont dus essentiellement à des problèmes de maladie/santé (84,8% chez les garçons et 84,4% chez les filles) et de travaux champêtres du ménage (8,4% chez les garçons et 6,6% chez les filles) ;

[9.]l'analyse des données de l'enquête indique que, 62.2% des gestionnaires de cantine ont reçu au moins une formation dans le cadre de l'exercice de leurs activités. Par ailleurs,

74,1% parmi eux sont capables d'inventorier au moins 3 bonnes pratiques de stockage et de conservation des vivres et non-vivres et tandis que 72,2% ont la perception des bonnes pratiques de préparation saine des aliments ;

[10.] en sus, cette étude souligne que 23% des réfectoires des écoles sont construits en matériaux provisoires et dans 19% des écoles, les élèves prennent leurs repas dans des salles de classe.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- [11.] Le Gouvernement ivoirien, afin d'accroître le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et la rétention des élèves tout au long de leur cursus, s'est engagé depuis 1989, avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (PAM), dans un vaste programme de développement des Cantines Scolaires. Ce programme est exécuté par la Direction des Cantines Scolaires (DCS) placée sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale.
- [12.] A partir de 1998, le programme national des cantines scolaires a intégré un volet de pérennisation à travers le renforcement de capacités des groupements agricoles mobilisés autour des cantines scolaires. Les activités de ce programme de cantines scolaires sont axées sur l'éducation, la nutrition, la production agricole et le renforcement de capacités.
- [13.] En avril 2012, le ministère de l'Education Nationale, à travers la DCS grâce à l'appui technique du PAM et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a élaboré la Stratégie Nationale d'Alimentation Scolaire (SNAS) pour la période 2012-2017.
- [14.] La SNAS définit notamment les zones prioritaires d'intervention en analysant de manière combinée le niveau d'insécurité alimentaire, le taux de prévalence de la malnutrition chronique, le taux de scolarisation et le taux de pauvreté dans les différentes régions du pays.
- [15.] Ainsi, pour cette étude, les zones d'intervention par ordre de priorité ont été définies en fonction de l'état de dégradation desdits indicateurs. Les trois premières sont: la priorité 1 (Cavally, Guémon, Poro, Bagoué, Tchologo, Bafing, Bounkani), la priorité 2 (Worodougou, Béré) et la priorité 3 (Gontougo).
- [16.] Pour agir dans ces zones sous pression et dans le cadre spécifique d'appui au programme des cantines scolaires, la Côte d'Ivoire, par l'intermédiaire du bureau pays du PAM, vient de bénéficier d'un financement sur 5 ans, du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis d'Amérique (projet McGovern-Dole/USDA). Ce financement permettra d'exécuter le programme des cantines scolaires dans sept (7) des régions prioritaires (Poro, Bagoué, Tchologo, Bounkani, Gontougo, Bafing et Cavally). Au total 613 écoles primaires publiques et (rurales) seront couvertes avec environ 125 000 élèves qui bénéficieront des repas scolaires. Par ailleurs 10 000 filles des classes de CM dans trois régions (Bagoué, Poro et Tchologo) bénéficieront annuellement aussi de rations sèches
- [17.] En plus du volet alimentaire (cantines et ration sèche), le projet mettra en œuvre une composante pédagogique qui permettra d'améliorer l'apprentissage de la lecture des élèves des écoles bénéficiaires
- [18.] Afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact du projet, un plan d'évaluation a été élaboré. Dans ce plan d'évaluation, il est prévu la réalisation d'une évaluation de base (année0) d'une évaluation à mi-parcours (année3) et d'une évaluation finale (année5).

[19.] A cet effet, les termes de référence élaborés par le PAM ont été transmis à l’Institut National de la Statistique (INS), maître d’œuvre pour conduire une enquête de Baseline des cantines scolaires.

[20.] Le but de l’évaluation de base est de d’obtenir des données de référence sur les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires et ménages, des indicateurs de résultats du projet et autres indicateurs pertinents (sécurité alimentaire). L’étude a couvert toutes les régions bénéficiaires du Projet MGD.

[21.] La réalisation de l’étude a obéi à un processus participatif avec trois structures du ministère de l’éducation nationale : la Direction des Cantines Scolaires (DCS), la Direction de la Stratégie, de la Planification et des Statistiques (DSPS) et la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC).

[22.] Pour le volet apprentissage de la lecture, l’évaluation s’est faite à travers la méthode Annual Status of Education Report (ASER) jugée pertinente par l’ensemble des parties prenantes en remplacement de la méthode Early Grade Reading Assessment (EGRA) initialement prévue. L’INS a bénéficié de l’expertise du partenaire AVSI/IMPAQ. IMPAQ était le partenaire d’AVSI d’exécution de l’évaluation de la lecture. En plus, IMPAQ a été impliqué dans la collecte de données pour ce rapport.

2- OBJECTIFS DE L'ENQUETE

[23.] L'objectif général de l'enquête de base est de mesurer les indicateurs de référence au niveau des individus, des écoles, des ménages, des comités de gestion, des groupements de production mobilisés autour des cantines scolaires et des communautés. Elle porte sur l'éducation, la nutrition, la sécurité alimentaire, la santé, les moyens de subsistance et toutes autres informations pertinentes pour le projet.

[24.] De façon spécifique, il s'agit de/d':

- évaluer le niveau de la lecture des élèves ;
- déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages dans les régions de PORO, BAGOUE, TCHOLOGO, BOUNKANI, GONTOUGO, BAFING et CAVALLY;
- établir les profils des ménages en insécurité alimentaire (niveau d'éducation, activités...) ;
- confirmer les tendances des élèves inscrits dans les différents établissements du primaire (filles et garçons) selon les informations de la base de données ;
- évaluer le taux d'assiduité des élèves et des enseignants enregistrés au cours de l'année scolaire 2015-2016 ;
- évaluer les conditions par lesquelles le Programme de Cantines Scolaires pourrait être efficient (existence d'infrastructures de base, motivation de la communauté, accessibilité des écoles, existence de groupements de producteurs agricoles, existence de système de gestion des cantines scolaires...);
- collecter les données permettant de renseigner les indicateurs de genre ;
- mesurer la capacité d'autonomisation des femmes des groupements agricoles féminins.

3- METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

[25.] Dans le souci de mesurer l'impact du projet, la méthode de double différence (DID), aussi appelée méthode de la « différence de différence » a été utilisée. Elle consiste à :

- (i) constituer deux groupe ayant les mêmes caractéristiques socio-économiques : un groupe de contrôle et un groupe d'intervention ;
- (ii) faire la comparaison des deux groupe avant et après le projet afin de mesurer l'impact du projet en question,
- (iii) évaluer l'impact en comparant les changements en matière d'effets directs observés *au fil du temps* entre le groupe de contrôle et le groupe d'intervention.

[26.] Sur la base de la méthode décrite ci-dessus, les deux groupes constitués dans le cadre de l'enquête de base sont : le groupe de contrôle (écoles non bénéficiaires) et le groupe d'intervention (écoles bénéficiaires) ayant les mêmes caractéristiques socio-économiques

[27.] Ainsi cinq types d'enquêtes ont été mises en œuvre: (i) une collecte des données auprès des chefs d'établissement basée sur un entretien individuel approfondi (EIA) ; (ii) une collecte des données auprès des gérants des cantines, (iii) une collecte des données auprès des différents groupements féminins agricoles, (iv) une collecte des données auprès d'un échantillon d'élèves sur les compétences en lecture et (v) une collecte des données auprès des ménages d'un échantillon d'élèves dont certains ont subi un test de lecture.

[28.]

3.1. Echantillonnage concernant l'alimentation scolaire

3.1.1 Couverture géographique et stratification de l'univers

[29.] L'étude concerne les écoles primaires du milieu rural des régions du : PORO, BAGOUE, TCHOLOGO, BOUKANI, GONTOUGO, BAFING et CAVALLY. Ces différentes régions ont été retenues comme strates lors du tirage de l'échantillon.

3.1.2 Choix des unités primaires et taille de l'échantillon

[30.] Les écoles primaires, les cantines scolaires et les groupements féminins, d'une part et les élèves des différents niveaux scolaires et leurs ménages, d'autre part sont les unités statistiques qui ont été retenues pour administrer les questionnaires école, cantine, groupement ainsi que les tests de lecture.

[31.] Toutes les 613 écoles primaires bénéficiant du Programme Alimentaire Mondial ont été retenues dans l'échantillon du groupe de traitement. Par ailleurs, afin de constituer le groupe de contrôle, il a été décidé de tirer un échantillon dont la taille équivaut à un tiers de celui du groupe de traitement (soit, environ, 200 écoles) à partir d'une base de tirage de 1075 écoles non bénéficiaires du PAM.

[32.] Le tableau ci-dessous décrit en détail les groupes de traitement et de contrôle, la base de sondage et les outils de collecte utilisés :

	Groupe de traitement	Groupe de contrôle
Unités statistiques	Les écoles primaires du milieu rural bénéficiant de l'assistance du PAM	Les écoles primaires du milieu rural non bénéficiaires du PAM
Bases de sondage	613 écoles bénéficiaires du PAM	1075 écoles non bénéficiaires du PAM
Outils de collecte	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire Ecole : destiné aux directeurs d'école ; - Questionnaire Cantine : destiné aux gérants des cantines scolaires ; - Questionnaire Groupement : destiné aux membres du Groupement féminin qui appuie la cantine scolaire de l'école enquêtée ; - Grille de notation des élèves : réservé au test de lecture des élèves échantillonnés pour le test de lecture ; - Questionnaire ménage : pour enquêter les ménages des élèves échantillonnés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire Ecole : destiné aux directeurs d'école ; - Grille de notation des élèves : réservé au test de lecture des élèves échantillonnés pour le test de lecture ; - Questionnaire ménage : pour enquêter les ménages des élèves échantillonnés.

[33.] Concernant l'échantillonnage des ménages, la méthode de tirage se décline comme suit :

Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon optimal est obtenue selon la formule :

$$n = z^2 \frac{p(1-p)}{d^2} k$$

Où,

n = taille de l'échantillon ;

z = 1,96 est le niveau de confiance (valeur de probabilité associée à un intervalle de confiance de 95%) ;

p = 0,5 est le niveau initial des indicateurs (l'hypothèse que aucune donnée antérieure sur la population cible n'est disponible) ;

k = 1,5 permet de faire l'ajustement par rapport au plan d'échantillonnage (effet de grappe) ;
d = 0,05 marge d'erreur ;

[34.] Pour que les estimations par niveau scolaire et par sexe soient suffisamment précises, on va multiplier la taille de l'échantillon par le nombre de niveau scolaire (CP, CE, CM) pour chaque sexe, soit 6 classes au total.

[35.] Pour tenir compte du nombre attendu de non réponses, on a divisé la taille de l'échantillon par le taux de réponse attendu. On a supposé dans notre cas 5% de non réponse (soit un taux de réponse de 95%).

[36.] La taille de l'échantillon optimal est de 3 636 élèves. Soient 225 écoles primaires tirées avec 3 636 élèves auxquelles seront rattachés les ménages.

[37.] Au premier niveau, des écoles sont tirées proportionnellement (pour tenir compte du poids de chaque région) dans chacune des régions/strates (BOUKANI, GONTOUGO, BAFING, CAVALLY, PORO, BAGOUE et TCHOLOGO). Au deuxième niveau, dans les strates des régions (BOUKANI, GONTOUGO, BAFING et CAVALLY), 12 ménages rattachés à chacune de ces écoles sont sélectionnés. Pour disposer d'un nombre suffisant de filles des classes de CM afin d'avoir d'indicateurs pertinents permettant la sélection des filles, le nombre de ménages à rattacher à chacune des écoles dans les régions du PORSO, BAGOUE et TCHOLOGO est porté à 24 ménages.

[38.] Le tableau suivant résume l'échantillon des écoles à tirer et le nombre de ménages qui seront enquêtés par région :

Echantillon des écoles bénéficiaires			
Régions/Strates	Nombre d'écoles à tirer	Nombre d'élèves par école à tirer	Nombre de ménages à enquêter
PORO	39	24	936
BAGOUE	22	24	528
TCHOLOGO	17	24	408
BOUKANI	22	12	264
GONTOUGO	47	12	564
BAFING	13	12	156
CAVALLY	9	12	108
Total	169		2 964
Echantillon des écoles non bénéficiaires			
PORO	11	12	144
BAGOUE	4	12	60
TCHOLOGO	9	12	96
BOUKANI	4	12	36
GONTOUGO	14	12	132
BAFING	6	12	60
CAVALLY	8	12	144
Total	56		672
Total général	225		3 636

[39.] Les trois DREN, PORO, TCHOLOGO et BAGOUE ont été sur échantillonnés pour tenir compte de la composante THR. Pour ce faire, en plus des 4 élèves tirés par niveau, dans ces DREN, on va ajouter 12 élèves pour le CM (6 par sexe). Dans les autres DREN, 4 élèves seront tirés par niveau et par sexe.

[40.] Par ailleurs, pour les 613 écoles bénéficiaires, toutes les écoles (enquêtes ménages et enquête écoles), tous les groupements agricoles féminins et les comités de gestion des cantines préalablement identifiés feront l'objet d'interview. Il s'agit en réalité de pérenniser l'activité des groupements de femmes productrices agricoles. Il est attendu que sur une période de 5 ans, 250 groupements bénéficieront de soutiens (à raison de 50 groupements par an). En ce qui concerne les écoles non bénéficiaires, sans cantine scolaire (groupe témoins), toutes les 200 écoles (enquête ménages et enquête écoles) seront interrogées.

3.1.3 *La taille des unités primaires*

[41.] En somme, pour chaque unité primaire un nombre fixe de ménage a été interviewé. 225 écoles primaires sur 813 écoles ont été tirées et pour chaque école 12 ménages ont été enquêtés dans les régions de BOUKANI, GONTOUGO, BAFING et CAVALLY, et 24 ménages pour chaque école dans les régions de PORO, BAGOUE et TCHOLOGO.

3.2 Echantillonnage concernant le test de lecture

[42.] Pour l'évaluation des compétences en lecture, la base de sondage reste celle établie pour la collecte des données sur les cantines scolaires (voir paragraphe 2 de la section **3.1.2 Choix des unités primaires et taille de l'échantillon**) Il a été sélectionné 100 écoles (50 bénéficiaires et 50 témoins) pour l'application du test de lecture.

[43.] Dans chaque école sélectionnée, il a été tiré, de façon aléatoire 12 élèves. Plus précisément, dans chaque école, l'on a choisi au hasard 2 élèves de CP1, 2 élèves de CP2, 2 élèves de CE1, 2 élèves de CE2, 2 élèves de CM1 et 2 élèves de CM2. Pour assurer une proportion égale des garçons et des filles, l'on a sélectionné un garçon et une fille dans chaque classe. L'échantillon total a donc été de 1200 élèves dans 100 écoles.

3.3 Les activités préparatoires

[44.] Elles ont été essentiellement consacrées à la conception des instruments de collecte, à la sensibilisation des acteurs du système éducatif et à la formation des agents de terrain.

3.4 Collecte des données

[45.] La collecte des données de l’Enquête de Base sur les cantines scolaires dans les régions du BOUNKANI, GONTOUGO, BAFING, CAVALLY, PORO, BAGOUE et du TCHOLOGO s’est déroulée durant la période du 21 avril au 05 mai 2016. Les résultats de la collecte sont consignés dans un tableau (cf. annexe 1).

3.5 Traitement et analyse des données

[46.] Au terme de cette activité de saisie, cinq bases de données ont été consolidées : (i) fichier ménages, (ii) fichier écoles, (iii) fichier gérant de cantines scolaires, (iv) fichier élèves et (v) fichier groupements féminins agricoles. Puis s’en est suivi l’apurement des données. Celui-ci a consisté d’abord à la fusion des différentes bases de données, ensuite à sa conversion avec le logiciel SPSS, utilisé comme logiciel d’analyse.

[47.] Le comité de rédaction, composé des membres de l’équipe projet, a réalisé les travaux d’analyse des données de l’enquête. Un plan d’analyse produit à cet effet a fait l’objet de validation par l’équipe technique. Une répartition du travail a été faite et a permis à chaque membre du comité de rédiger les chapitres à lui attribuer. Le premier draft obtenu à l’issu d’un atelier de partage a donné les résultats de l’étude dans les chapitres qui suivent. Toutefois, il convient de noter quelques limites qui sont apparues au cours de l’exécution du projet.

3.6 Limites

[48.] Sur 813 écoles échantillonnées, 801 ont été correctement enquêtées (610 écoles bénéficiaires et 191 écoles non bénéficiaires), soit 98,4% de réalisation. Au niveau de l’enquête auprès des ménages, sur 3636 ménages initialement prévus, ce sont finalement 3624 ménages qui ont effectivement été interviewés, soit un taux de réponse de 97,6% (ce qui entre dans les limites acceptables décrites dans la méthodologie).

[49.] Au niveau de l’évaluation de la lecture, sur 100 écoles initialement prévus, ce sont 99 écoles (56 écoles bénéficiaires et 43 écoles témoins qui ont été enquêtées). Aussi sur 1200 élèves attendus pour le test de lecture, finalement ce sont 1181 élèves qui ont subi le test.

[50.] Ces limites n’affectent pas la qualité des estimations qui ont été faites à partir des données collectées.

4. RESULTATS DE L'ENQUETE

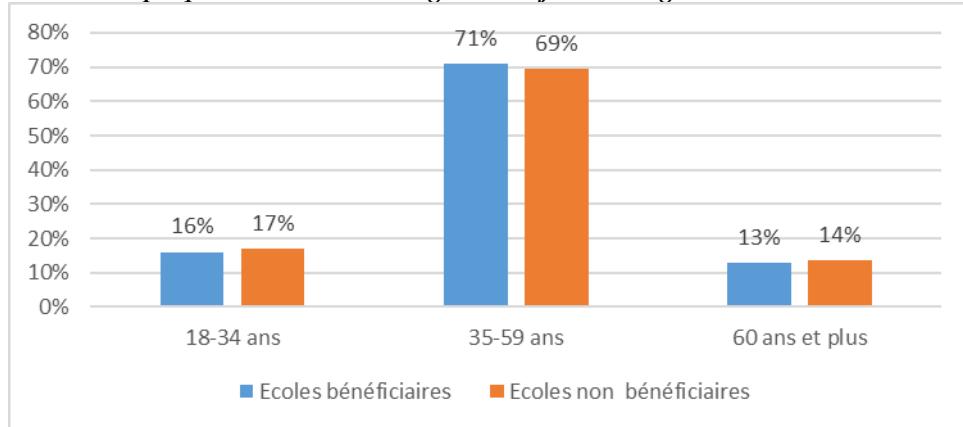
4.1 CARACTÉRISTIQUES DES MENAGES ENQUÊTES

[51.] La connaissance de la population cible dans une étude de référence est déterminante dans la conduite des actions futures. Le présent chapitre qui traite du profil démographique (structure par âge et sexe, statut matrimonial et niveau d'instruction) et économique (activités principales) des ménages dans les zones d'enquête obéit à cette démarche.

4.1.1 Caractéristiques démographiques des ménages

[52.] La structure par âge des chefs de ménage enquêtés révèle une forte prédominance des adultes de la tranche des 35-59 ans qui représentent respectivement 71% et 69 % des chefs de ménage, des enfants fréquentent des écoles bénéficiaires et non bénéficiaires. En marge, 16 à 17% de chefs de ménage sont jeunes, soit de la tranche 18-34 ans ; 13 à 14 % de chefs de ménage sont âgés, soit des plus de 60 ans. La moyenne d'âge des chefs de ménage se situe autour de 47 ans.

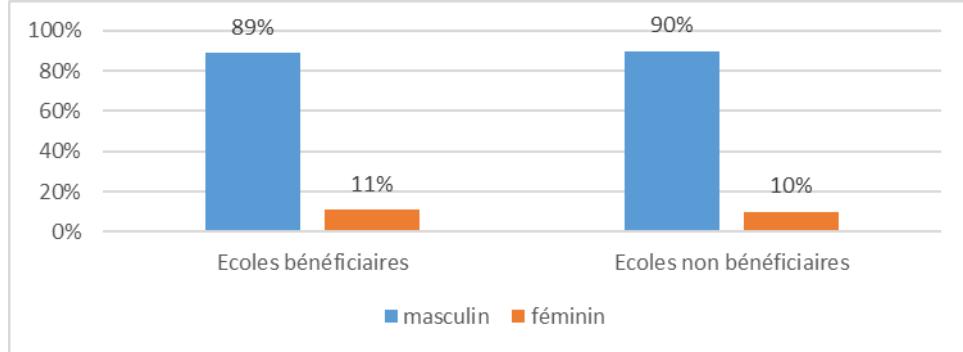
Graphique 4.1 : Structure d'âge des chefs de ménage



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[53.] Par rapport au genre, on note que la majorité des ménages est dirigée par des hommes. En effet, 90% des ménages sont dirigés par des hommes. Cette tendance est identique quel que soit le statut de l'école.

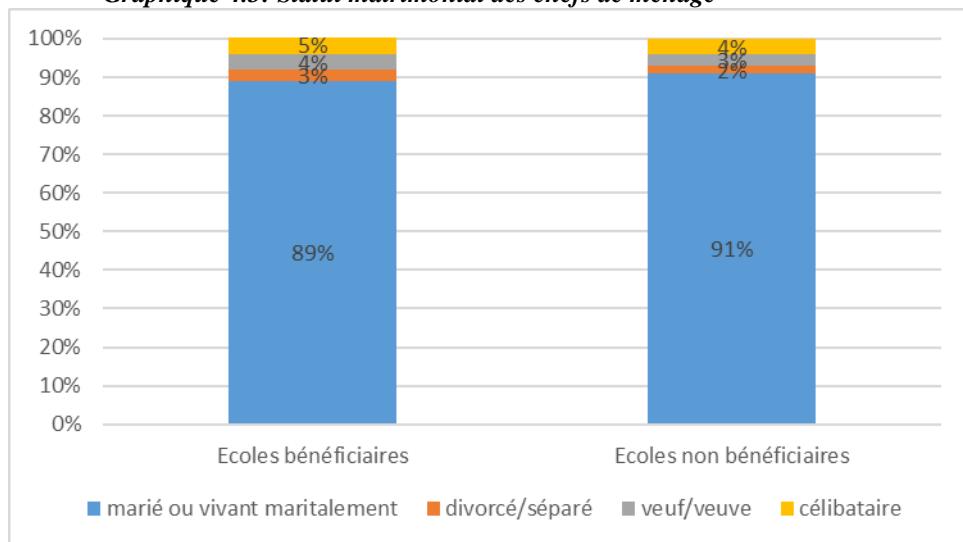
Graphique 4.2 : Répartition des Chefs de ménage selon le genre



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[54.] La répartition des chefs de ménage selon le statut matrimonial révèle une prédominance des personnes mariées ou vivant maritalement quel que soit le statut de l'école : soit respectivement 89% et 91% pour les écoles bénéficiaires et les écoles non bénéficiaires. On note cependant une proportion non négligeable des foyers monoparentaux, soit respectivement 12% et 9% de chefs de ménage sont (i) divorcés/séparés ou (ii) veufs et célibataires avec des proportions presqu'équivalentes entre écoles bénéficiaires et non bénéficiaires.

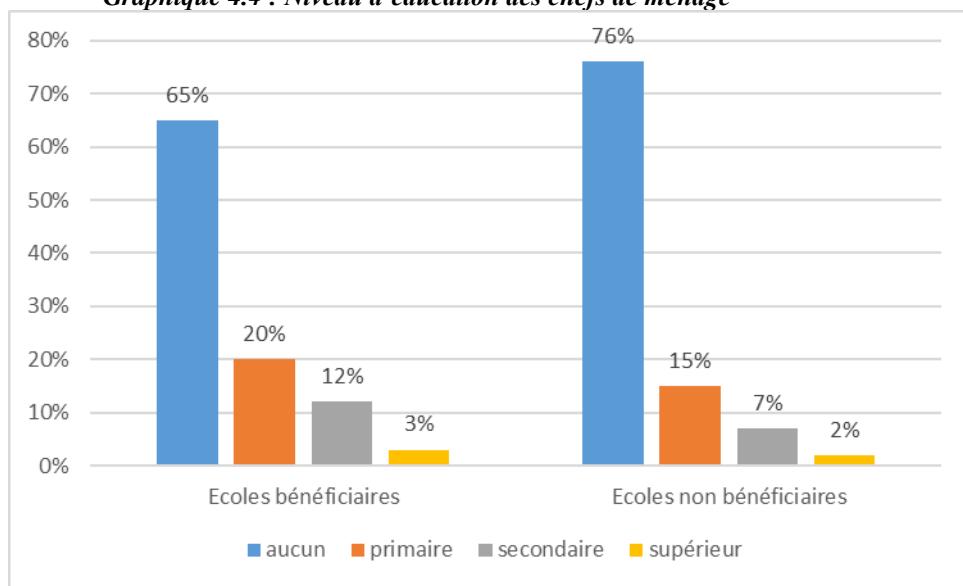
Graphique 4.3: Statut matrimonial des chefs de ménage



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[55.] Globalement, les chefs de ménage enquêtés ont un niveau d'instruction faible d'autant plus qu'environ 7 à 8 ménages sur 10 - respectivement pour les écoles bénéficiaires et non bénéficiaires - n'ont jamais fréquenté l'école, donc sans aucun niveau d'instruction. Ceux qui ont le niveau primaire représentent respectivement 20% et 15% des écoles bénéficiaires et non bénéficiaires. Ceux de niveau secondaire ou plus sont estimés à seulement 15% et 9% respectivement pour les écoles bénéficiaires et non bénéficiaires.

Graphique 4.4 : Niveau d'éducation des chefs de ménage

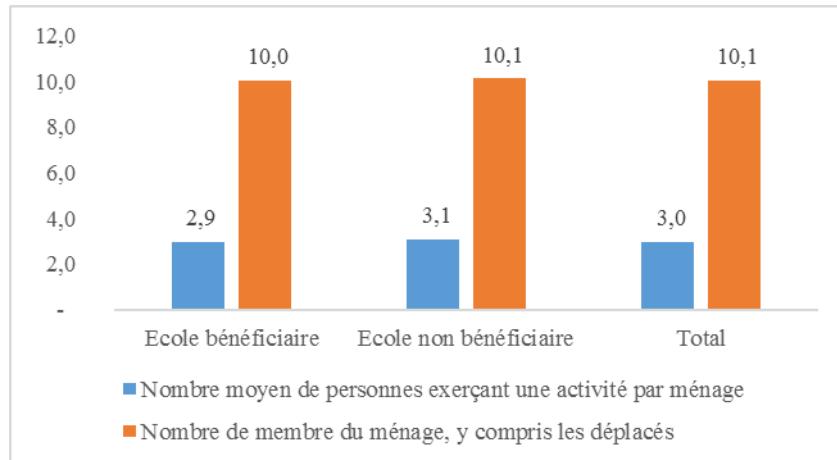


Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.1.2- Revenus et biens du ménage

[56.] Le taux de dépendance est le ratio du nombre total des personnes dans le ménage exerçant une activité sur la taille du ménage. Ce ratio est estimé à 3,4. En moyenne l'on enregistre près de 10 individus dans le ménage dont, trois qui exercent une activité ; ce qui sous-tend qu'une personne qui travaille a la charge de près de 3,4 individus.

Graphique 4.5 : Dépendance des membres du ménage selon le type d'école



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[57.] Environ 69% des ménages tirent principalement leurs revenus de la production et la vente des produits agricoles. Si l'on ajoute l'élevage et la vente des produits d'élevage, cela fait près des trois quart des ménages dont le revenu provient de l'agriculture. La seconde source de revenu des ménages est le commerce (9%). Les revenus issus des emplois de fonctionnariat et des petits métiers représentent une part marginale (6%).

[58.] Entre les localités des écoles bénéficiaires et non bénéficiaires, les tendances observées plus haut sont identiques. L'activité agricole garde le premier rang, suivie du commerce puis des emplois de fonctionnaires et de petits métiers.

Tableau 4.1 : Activités principales sources de revenus des ménages selon le type d'école (%)

Activités principales (sources de revenus des ménages)	Ecole bénéficiaire	Ecole non bénéficiaire	Total
Production/vente de cultures vivrières	38,4	40,4	39,0
Production/vente de produits agricoles de rente	29,7	30,8	30,0
Commerce (étal, ambulant et boutique)	9,5	7,9	9,0
Elevage /vente (animaux et volailles)	5,58	4,49	5,22
Fonctionnariat (y compris retraités) & petits métiers (maçons, etc.)	6,7	5,0	6,2
Autres activités	10,2	11,3	10,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[59.] En général, les ménages mènent plus d'une activité. Le tableau ci-dessous montre que près de la moitié des ménages (49,9%) a deux activités, 22,4% exercent trois activités et

10%, quatre activités. Au total, plus de 80% des ménages mènent au moins deux activités génératrices de revenus.

Tableau 4.2 : Répartition des ménages suivant le nombre d'activités et selon le type d'école(%)

Nombre d'activité source de revenu du ménage	Ecole bénéficiaire	Ecole non bénéficiaire	Total
0	0,4	-	0,3
1	18,5	14,9	17,4
2	51,4	46,6	49,9
3	20,8	26,0	22,4
4	8,9	12,5	10,0
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen d'activités source de revenu du ménage	2,2	2,4	2,2

Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[60.] Afin d'apprécier le niveau de vie des ménages, ceux-ci ont été interrogés sur la possession de biens durables. Les résultats de l'enquête révèlent que la majorité des ménages des localités possède très peu de biens durables. Hormis la bicyclette (possédée par 71% des ménages) et la moto (68%), les autres biens sont très peu fréquents en milieu rural.

[61.] Ainsi, l'on enregistre par ordre d'importance, la possession de pulvérisateur (22%), de charrette (18%), de charrue (17%) et de brouette (16%). Pour tous les autres actifs, moins de 5% des ménages en sont détenteurs. Que ce soit dans les zones avec écoles bénéficiaires ou non, les tendances susmentionnées sont les mêmes.

Tableau 4.3 : Biens possédés par les ménages selon le type d'école

Biens	Type école		Total
	Ecole bénéficiaire	Ecole non bénéficiaire	
Machine à coudre	3,1	2,9	3,0
Moulin	1,4	0,7	1,2
Pirogue	0,8	0,9	0,9
Bicyclette/vélo	70,6	73,0	71,4
Presse à manioc	1,0	2,0	1,3
Tracteur	0,6	0,4	0,5
Semoir à disque	4,9	5,8	5,2
Automobile	1,8	1,0	1,5
Broyeuse/râpeuse	1,3	3,4	2,0
Pulvérisateur	20,6	25,9	22,2
Filet de pêche	2,1	2,2	2,1
Motoculteur	1,5	0,6	1,2
Mobylette/moto	69,9	63,9	68,0
Charette	17,9	17,2	17,7
Tricycle	5,1	2,9	4,4
Charrue	17,8	15,7	17,1
Brouette	16,1	14,6	15,7
Système d'irrigation	0,3	0,1	0,2

Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

Conclusion partielle : les ménages, dont les enfants fréquentent les écoles bénéficiaires et non bénéficiaires, sont essentiellement agricoles. Les sources de revenus desdits ménages proviennent principalement de la production et de la vente des produits issus de l'agriculture. Les actifs les plus possédés par les ménages ruraux sont le vélo et la moto.

4.1.3- Eau à usage domestique et type d'aisance (Douche/WC)

[62.] Les informations collectées sur l'existence des points d'eau et les installations sanitaires sont importantes, en ce sens qu'elles permettent d'apprécier la qualité de vie des ménages. De fait, dans 93% des localités rurales concernées par l'étude, il existe des points d'eau aménagés, contre 7% qui n'en possèdent pas. Cette situation ne varie pas quel que soit le type d'école (bénéficiaire ou non).

[63.] Le nombre de points d'eau est aussi un indicateur important qui permet d'apprécier le degré d'accès à l'eau par les populations. En moyenne, près de 4 points d'eau existent par village. Encore une fois, dans les localités avec école non bénéficiaire, l'on observe en moyenne près de trois points d'eau.

Tableau 4.4 : Disponibilité en eau dans les localités selon le type d'école

Type d'école	Existe-il des points d'eaux aménagés dans votre localité?		Nombre moyen de point d'eau
	Oui	Non	
Ecole bénéficiaire	96,2	3,8	4,1
Ecole non bénéficiaire	87,2	12,8	2,7
Total	92,8	7,2	3,6

Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[64.] La principale source d'eau du ménage permet de donner des indications sur la qualité de l'eau qui est consommée. Les résultats de l'étude révèlent que la majorité des ménages ont accès à une source d'eau protégée (71%). La source d'eau la plus sûre provient soit d'une borne fontaine (64%), soit d'un abonnement SODECI (7%).

Tableau 4.5 : Principale source d'eau des ménages selon le type d'école (%)

Type d'école	Quelle est la principale source d'eau de votre ménage					Total
	Robinet SODECI	Borne fontaine	Puits	Rivière, marigot	Autre	
Ecole bénéficiaire	12,8	61,1	12,3	2,9	10,9	100,0
Ecole non bénéficiaire	6,9	69,9	14,2	5,9	3,2	100,0
Total	11,0	63,8	12,9	3,8	8,5	100,0

Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[65.] Les ménages ont été interrogés pour donner leur point de vue sur les conditions d'accès à l'eau en 2016 par rapport à 2015. Leur jugement indique en majorité que les conditions d'accès à l'eau sont restées inchangées (47%) quand près d'un tiers, émettent un avis contraire et pour 22% elles se sont améliorées.

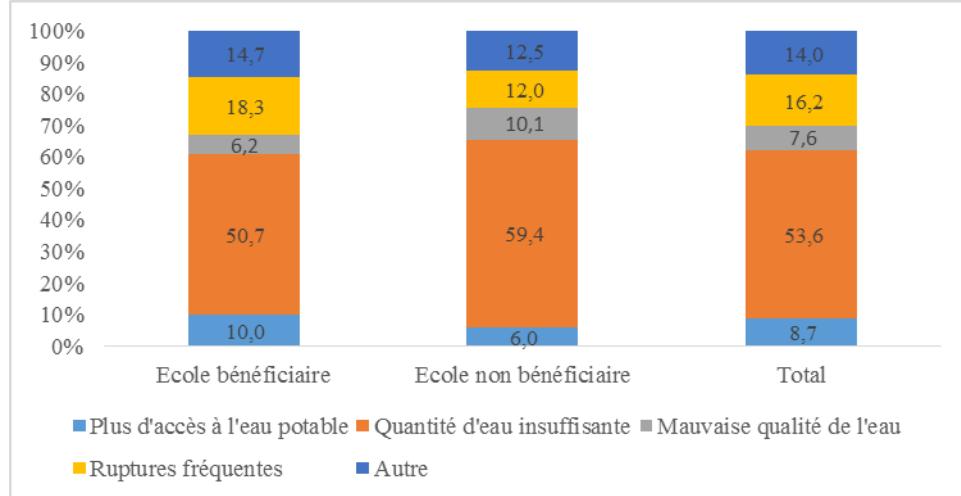
Tableau 4.6 : Perception des conditions d'accès à l'eau selon le type d'école

Type d'école	Comment jugez-vous les conditions d'accès à l'eau en 2016 par rapport à 2015			Total
	Détérioré	Resté identique	Amélioré	
Ecole bénéficiaire	30,3	49,0	20,7	100,0
Ecole non bénéficiaire	34,8	41,6	23,6	100,0
Total	31,7	46,7	21,6	100,0

Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[66.] L'on a cherché à connaitre la principale raison qui explique la détérioration des conditions d'accès à l'eau. Les résultats de l'étude montrent que "quantité d'eau insuffisante" (54%) et "ruptures fréquentes" (16%) sont les principales raisons. Cette tendance s'observe dans toutes les localités quel que soit le type d'école (tableau 5.1.3.1).

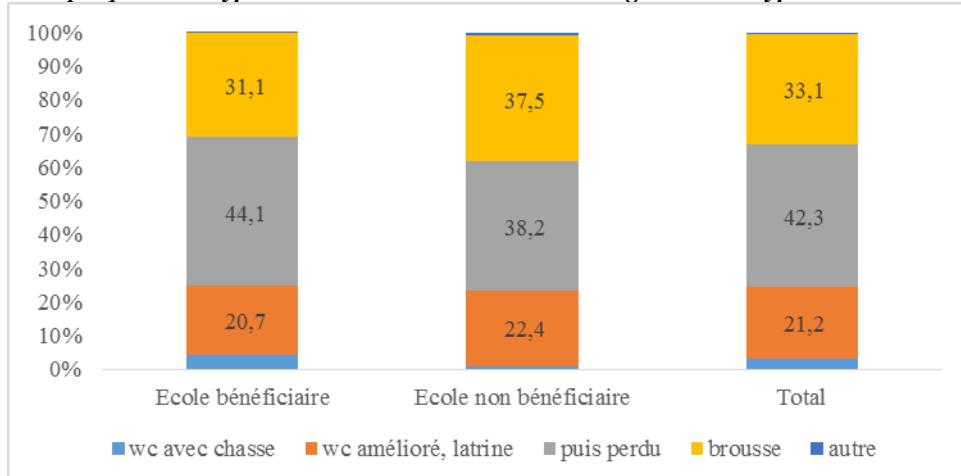
Graphique 4.6 : Principale raison d'accès difficile à l'eau selon le type d'école



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[67.] Au niveau des facilités d'accès aux sanitaires, l'on constate que seulement 24% des ménages ont une installation sanitaire adéquate (WC avec chasse et WC amélioré, latrine). Parmi ceux-ci, 21% des ménages utilisent des latrines. Près de 43% n'ont pas un système sanitaire approprié (puits perdu) et pour 33%, les besoins sont satisfaits dans la nature.

Graphique 4.7 : Type d'installation sanitaire des ménages selon le type d'école



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

Conclusion partielle : En ce qui concerne l'existence de points d'eau l'étude révèle que la majorité les localités en est dotée. En revanche, l'accès aux facilités sanitaires constitue un véritable problème. Moins d'un quart des ménages dispose d'une installation sanitaire adéquate (WC avec chasse et WC amélioré, latrine).

4.2 LECTURE DES ENFANTS EN AGE SCOLAIRE

[68.] La compétence en lecture à la fin de deux premières années de l'enseignement primaire est un indicateur essentiel de performance de MGD. En conséquence, l'équipe d'AVSI examinera comment les performances de lecture des premier et deuxième niveaux changent sur la durée du programme.

[69.] Dans cette section, il s'agira d'analyser le niveau de lecture, la concentration et l'assiduité des élèves ainsi l'assiduité des enseignants.

4.2.1-Appréciation du niveau de lecture des élèves

[70.] L'analyse de l'appréciation du niveau de lecture des élèves s'est basée sur le référentiel de compétence en lecture afin de déterminer les indicateurs de proportion des élèves (garçons et filles) qui, à la fin de deux années d'études primaires, démontreront qu'ils peuvent lire et comprendre le sens du texte du niveau scolaire correspondant.

[71.] L'évaluation de la lecture ASER utilisée attribue un niveau de lecture pour chaque élève. Ce niveau peut être comparé aux seuils de ce qui est attendu pour le niveau scolaire de l'élève sur la base du curriculum et les normes du Ministère de l'Education Nationale. La compétence en lecture est définie comme l'ensemble des habiletés requises par un élève pour identifier des lettres-sons et décoder un message au niveau ou au-dessus du seuil prévu pour une classe donnée.

Le tableau ci-dessous présente ce référentiel :

Tableau 4.7 : Tableau du référentiel de compétence en lecture

Référentiel de compétence en lecture		
Niveau:	Grade correspondant	Compétence en lecture
Niveau 0	Aucun	Aucun
Niveau A	Grade 1 (CP1) – Niveau inférieur	Sait identifier les lettres-sons
Niveau B	Grade 1 (CP1) – Niveau supérieur	Sait lire les lettres-sons simples
Niveau C	Grade 2 (CP2) – Niveau inférieur	Sait lire les lettres-sons complexes
Niveau D	Grade 2 (CP2) – Niveau supérieur	Sait décoder des mots simples (1-2 syllabes)
Niveau E	Grade 3 (CE1) – Niveau inférieur	Sait décoder des mots complexes (2-3 syllabes)
Niveau F	Grade 3 (CE1) – Niveau supérieur	Sait lire des phrases simples
Niveau G	Grade 4 (CE2) – Niveau inférieur	Sait lire des phrases complexes
Niveau H	Grade 4 (CE2) – Niveau supérieur	Sait lire de simples histoires
Niveau I	Grade 5 (CM1) – Niveau inférieur	Sait répondre à des questions de compréhension sur des histoires simples
Niveau J	Grade 5 (CM1) – Niveau supérieur	Sait lire des histoires complexes
Niveau K	Grade 6 (CM2)	Sait répondre à des questions de compréhension sur des histoires complexes

Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[72.] Au cours d'un atelier préparatoire tenu en Avril 2016 (Ministère de l'Education – AVSI), le seuil de niveau de lecture acceptable pour chaque classe a été déterminé selon les lignes directrices du programme de la Côte d'Ivoire.

[73.] Dans le graphique 4.8 présentant les résultats du test, le seuil pour chaque classe est représenté par une ligne verticale. Par exemple, à la fin du CP1 un élève serait considéré comme compétent s'il / elle atteint au moins le niveau B, ce qui correspond à la capacité démontrée d'un élève de lire des lettres-sons simples.

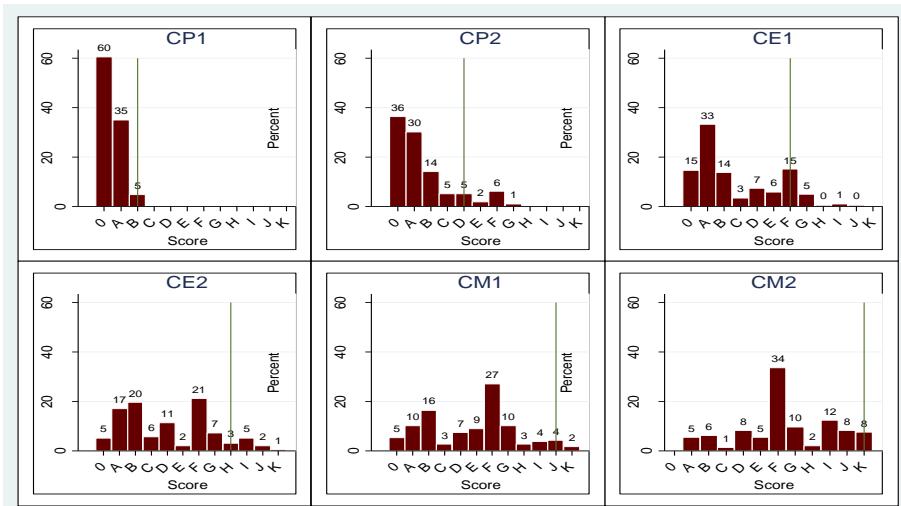
4.2.1.1 Niveaux de compétence à travers les qualités

[74.] Le graphique 4.8 montre la répartition des résultats de l'évaluation ASER alphabétisation et les seuils acceptables par niveau. Seulement 5% des élèves de CP1 ont un niveau de lecture acceptable (niveau B). Parmi ceux qui n'ont pas le niveau acceptable, 60% n'ont aucun niveau, c'est-à-dire qu'ils ne savent pas identifier les lettres.

[75.] Au CP2 14% des élèves ont un niveau acceptable de lecture. Parmi eux, 9% ont un niveau supérieur au seuil du CP2 (niveau D). Parmi les élèves qui ont un niveau inférieur au seuil, 36% ne savent pas identifier les lettres (niveau 0).

[76.] Le graphique 4.8 montre que dans les niveaux scolaires au-delà du CE1, moins de 10% des élèves ont démontré de meilleures compétences en lecture.

Graphique 4.8: Répartition des compétences en lecture par Niveau (Pourcentage des élèves)



Source : EBICS/MC GOVERN DOLE, 2016

[77.] Le tableau 4.8 montre la proportion d'élèves qui ont démontré une meilleure compétence en lecture du CP1 au CM2. Les données indiquent que la majorité des élèves, quelle que soit le niveau scolaire, n'a pas passé le seuil de compétences de lecture requis. En fait, seulement 6% des élèves de CM1 pourraient lire des histoires complexes et répondre à des questions de compréhension après cinq années de scolarité. Comparé aux autres niveaux du primaire, les élèves du CE1 ont des résultats légèrement meilleurs, avec 23% qui sont capables de lire au-delà du seuil (lire des phrases simples).

Tableau 4.8 : Maîtrise de lecture par Niveau

Proportion d'élèves compétents en lecture selon le niveau	Pourcentage
CP1	5%
CP2	14%
CE1	22%
CE2	11%
CM1	6%
CM2	8%

Source : EBICS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.2.1.2 Groupe de comparaison

[78.] Au vu du tableau 4.9, il n'y a pas de différence significative entre les groupes témoins et les groupes bénéficiaires en ce qui concerne les différents indicateurs de lecture

[79.] Cependant, la proportion d'élèves qui a déclaré avoir aimé la lecture était plus faible dans le groupe de traitement que la proportion d'élèves qui ont déclaré avoir aimé lire dans le groupe témoin.

Tableau 4.9 : Résultats de lecture des élèves

La compétence en lecture par grade (% des élèves)	Ecole non bénéficiaires	Ecole bénéficiaires
CP1	4%	5%
CP2	15%	14%
CE1	17%	25%
CE2	11%	11%
CM1	3%	7%
CM2	11%	6%

4.2.1.3 Analyse de genre de compétence de lecture

[80.] Les filles ont démontré de plus faibles compétences en lecture que les garçons dans tous les niveaux scolaires.

Tableau 4.10 : Maîtrise de la lecture par Niveau et genre

Proportion d'élèves compétents en lecture selon le genre	Filles	Garçons
CP1	4%	5%
CP2	13%	16%
CE1	19%	25%
CE2	11%	11%
CM1	6%	8%
CM2	7%	8%

Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

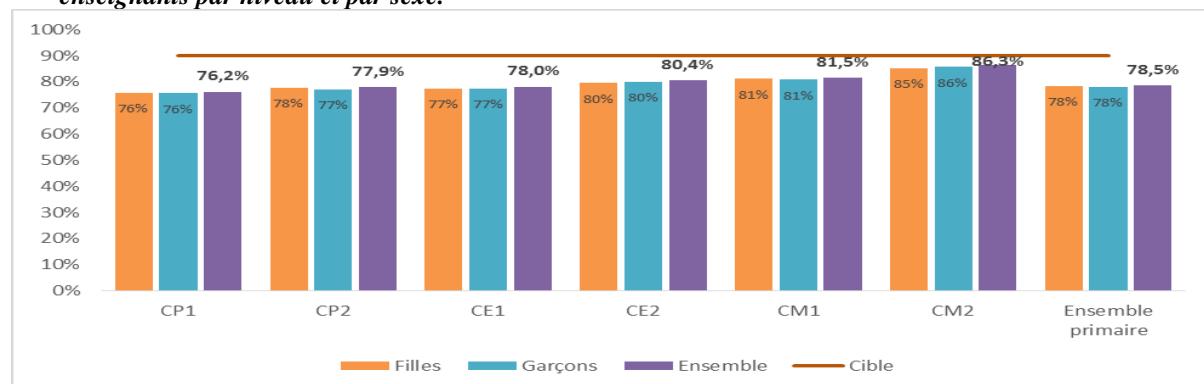
4.2.2- Appréciation de la concentration des élèves

**Indicateur : Proportion d'élèves identifiés comme attentifs dans les classes par leurs enseignants dans l'ensemble.*

[81.] Afin d'apprécier la concentration des élèves dans les classes, l'enquête de base a demandé à chaque enseignant de donner le nombre d'élèves attentifs dans sa classe lors de la dernière journée de cours précédent le jour de l'enquête.

[82.] Dans l'ensemble, la proportion des élèves identifiés comme attentifs par leur enseignant est de 78,5% donc n'atteint pas la cible fixée à 90%. Les proportions de filles et des garçons identifiés comme attentifs sont quasiment égaux. Cependant, l'on constate que la proportion d'élèves attentifs a tendance à s'accroître avec le niveau. La valeur de l'indicateur part de 76,2% au CP1 et 86,3% au CM2.

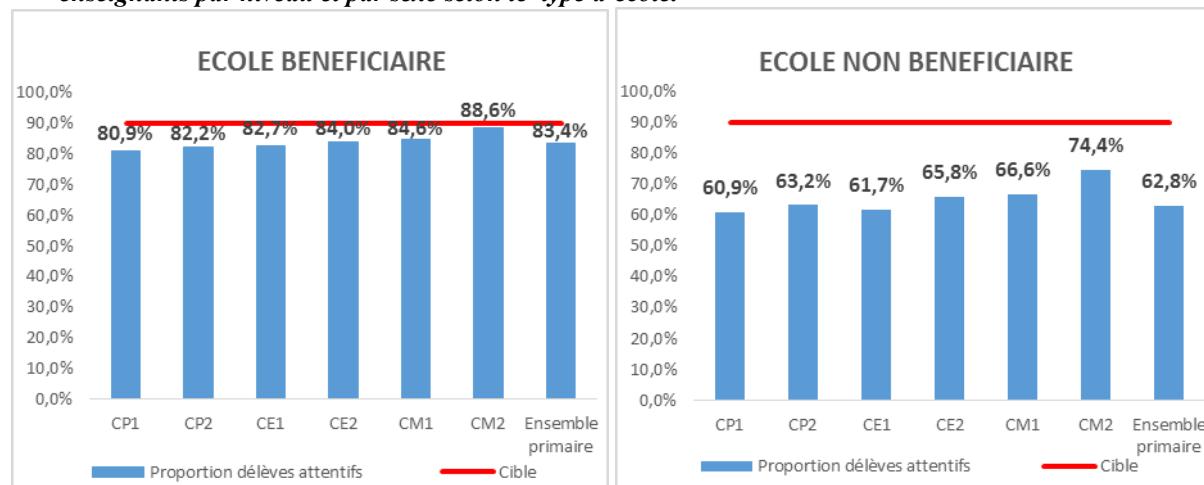
Graphique 4.9 : Proportion d'élèves identifiés comme attentifs dans les classes par leurs enseignants par niveau et par sexe.



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[83.] En désagrégant la proportion d'élèves identifiés comme attentifs dans les classes par leurs enseignants par niveau selon le type de l'école, le constat est que les élèves des écoles bénéficiaires sont déclarés plus attentifs (83,4%) que les élèves des écoles non bénéficiaires (62,8%). Les élèves des classes de CM2 des écoles bénéficiaires sont les plus attentifs (88,6%).

Graphique 4.10 : Proportion d'élèves identifiés comme attentifs dans les classes par leurs enseignants par niveau et par sexe selon le type d'école.



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.2.3- Assiduités des élèves

[84.] Pour étudier l'assiduité des élèves, l'enquête de base a collecté les données relatives aux absences des élèves. L'assiduité est analysée dans le présent rapport au travers du taux d'assiduité des élèves, de la proportion d'élèves régulièrement assidus et la proportion d'élèves ayant totalisé plus de 10 jours d'absence. Une lucarne sera consacrée aux raisons de l'absentéisme des élèves.

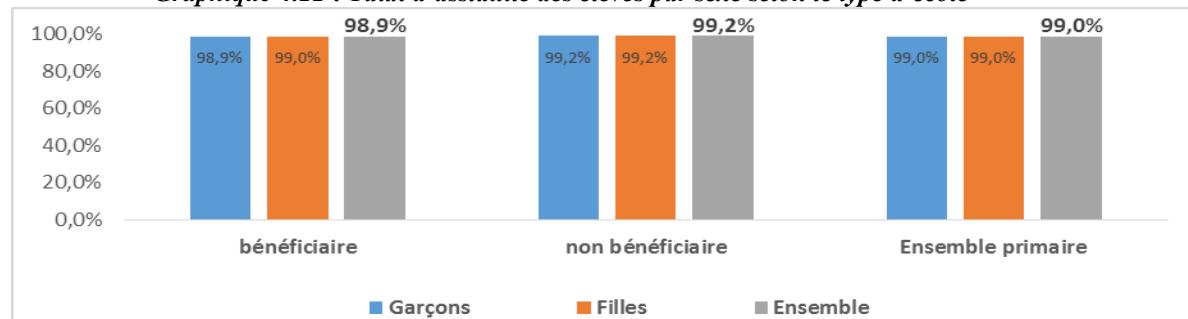
4.2.3.1 Taux d'assiduité des élèves

[85.] Le taux d'assiduité mesure fréquence de présence des élèves dans les classes. Plus le taux d'assiduité est élevé plus les élèves sont dans de meilleures dispositions d'acquisition du savoir qui leur est enseigné.

[86.] Dans l'ensemble, le taux d'assiduité est de 99% qu'il s'agisse des garçons ou des filles quel que soit le niveau. Cependant, les élèves des écoles non bénéficiaires ont un taux d'assiduité (99,2%) légèrement plus élevé que ceux des élèves des écoles bénéficiaires (98,9%).

[87.] Ce résultat serait dû au manque de comptage des élèves présents dans les classes au moment de l'enquête. Les erreurs ou autre cause de mauvais remplissage des carnets de présence est un biais qui doit être pris en compte. Le comité d'analyse a jugé bon de maintenir les résultats et les analyses sur l'assiduité et ce malgré la contrainte. Une nouvelle méthode (enquête et suivi régulier) pour mesurer l'assiduité des élèves est prévue durant le premier semestre 2017, tenant compte de la nouvelle approche méthodologique et devraient confirmer les indicateurs de référence.

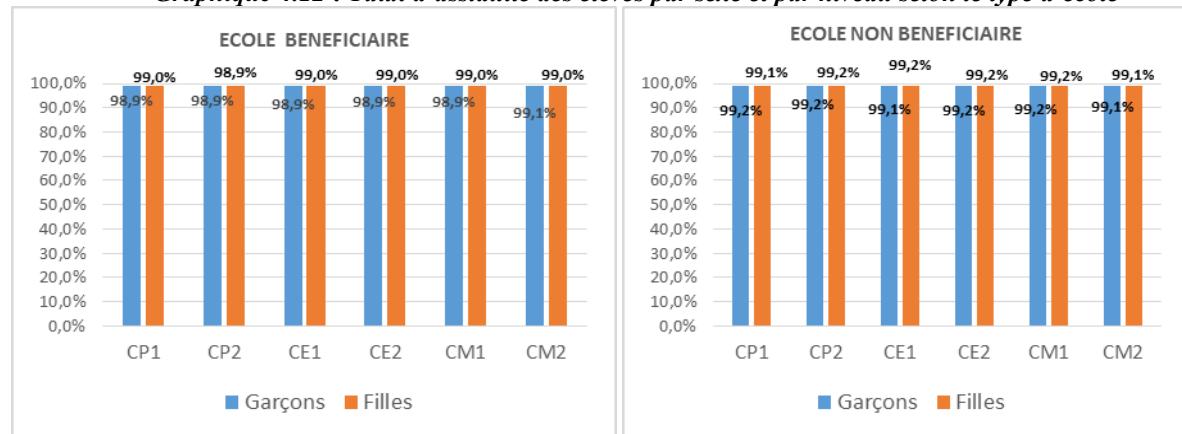
Graphique 4.11 : Taux d'assiduité des élèves par sexe selon le type d'école



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[88.] En affinant le taux d'assiduité l'on constate qu'il n'est influencé ni par le niveau et ni par le sexe. En effet, les taux observés par niveau pour chaque type d'école sont quasiment égaux à ceux observés dans l'ensemble pour chaque type.

Graphique 4.12 : Taux d'assiduité des élèves par sexe et par niveau selon le type d'école

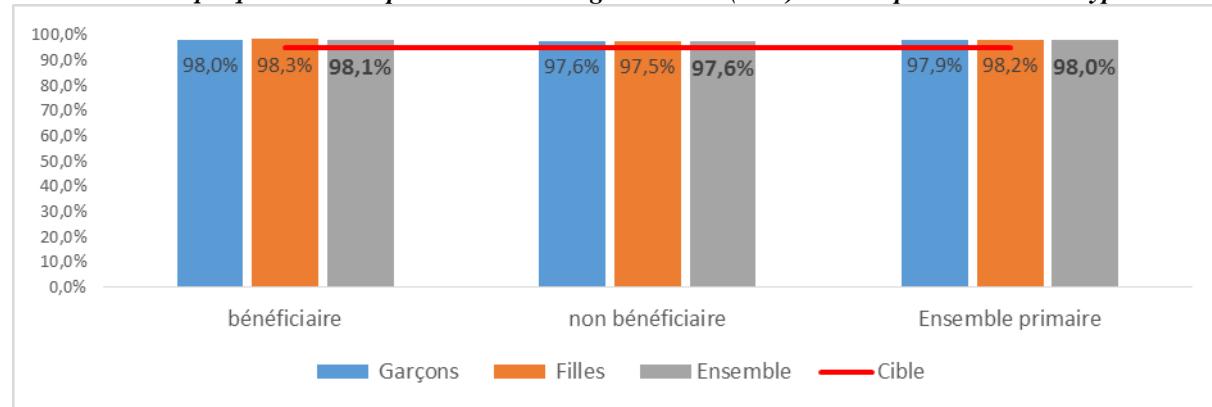


Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.2.3.2. Proportion d'élèves régulièrement assidus dans les classes

[89.] Dans l'ensemble, la proportion d'élèves régulièrement assidus (c'est-à-dire totalisant plus de 80% de présence dans les classes) s'élève à 98%. Le niveau de l'indicateur montre cependant que l'on trouve relativement plus élèves assidus dans les écoles bénéficiaires (98,1%) que dans celles non bénéficiaires (97,6%).

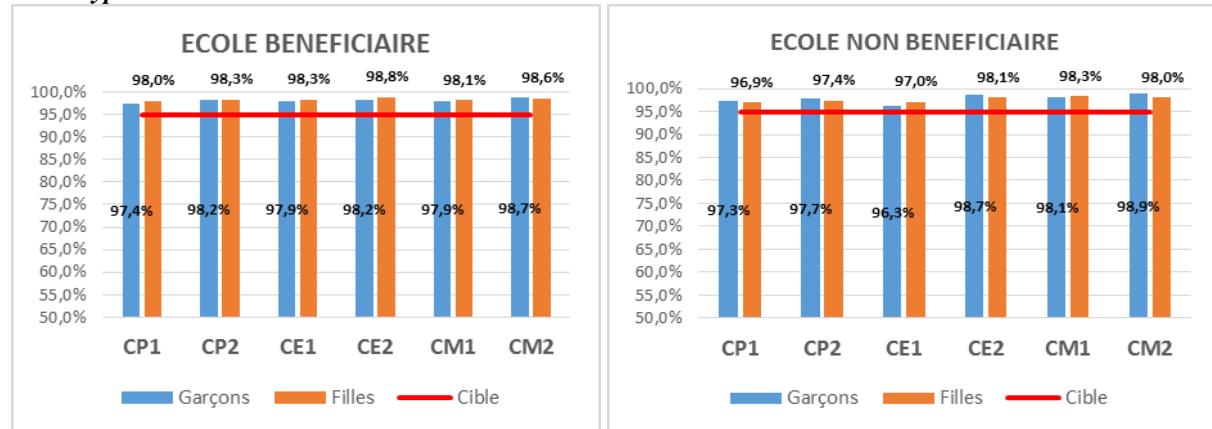
Graphique 4.13 : Proportion d'élèves régulièrement (80%) assidus par sexe selon le type d'école



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[90.] La présentation de la proportion d'élèves régulièrement assidus par sexe et par niveau selon le type d'école montre que pour tous les niveaux d'études et pour les filles et les garçons, les valeurs de l'indicateur oscillent entre 97% et 99%.

Graphique 4.14 : Proportion d'élèves régulièrement (80%) assidus par niveau et par sexe selon le type d'école



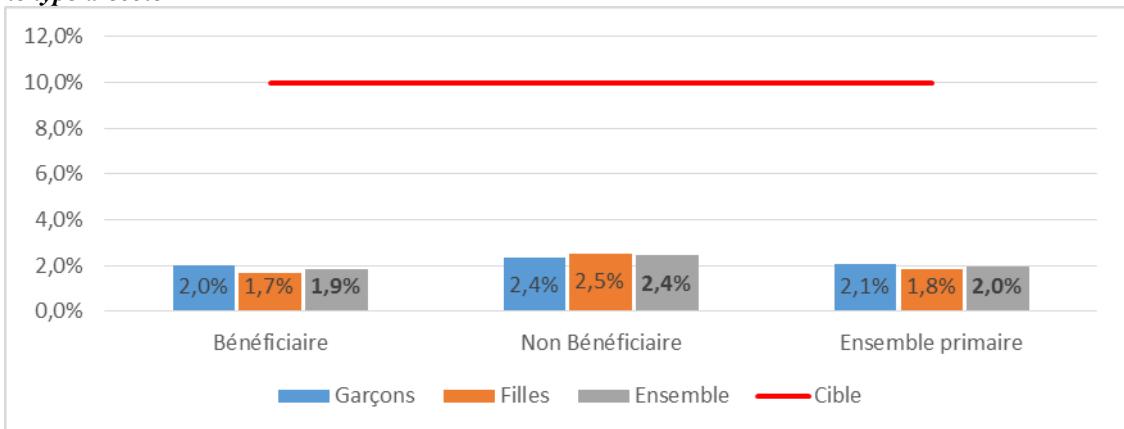
Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.2.3.3. Proportion d'élèves qui manquent plus de 10 jours d'école par an.

Le bon apprentissage d'un élève nécessite préalablement que celui-ci ne manque pas les cours.

[91.] Dans l'ensemble, la proportion des élèves ayant totalisé plus de dix jours d'absence est de 2%. Ce taux varie selon le type d'école. Il est de 1,9% pour les écoles bénéficiaires et de 2,4% pour celles non bénéficiaires. Il existe donc relativement plus d'élèves s'absentant plus de 10 jours dans les écoles non bénéficiaires que dans celles qui sont bénéficiaires.

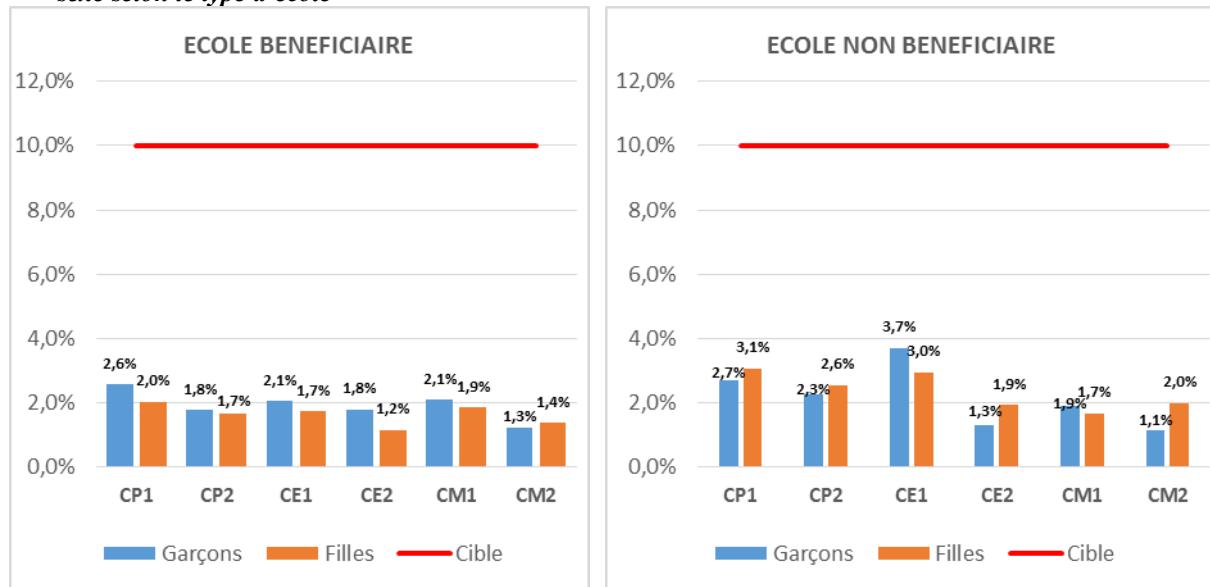
Graphique 4.15 : Proportion des élèves ayant totalisé plus de 10 jours d'absence par sexe selon le type d'école



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[92.] Les données de l'enquête ont permis de présenter par sexe et par niveau d'études selon le type d'école la proportion des élèves ayant totalisé plus de dix jours d'absence. Il en ressort que par rapport à la cible qui est de situer cet indicateur en dessous de 10%, les valeurs issues de l'enquête de base sont satisfaisantes puisque par niveau et par sexe selon le type d'école la proportion la plus élevée est de 3,7% qui est celle des garçons en classe de CE1 dans les écoles non bénéficiaires.

Graphique 4.16: Proportion des élèves ayant totalisé plus de 10 jours d'absence par niveau et par sexe selon le type d'école



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

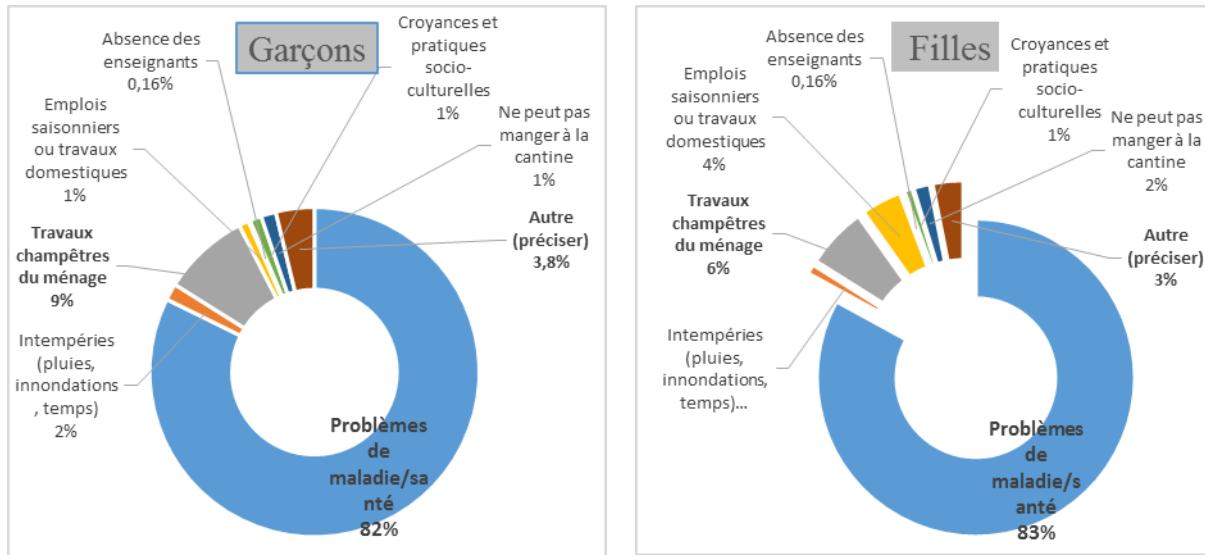
4.2.3.4. Raisons d'absentéisme

[93.] Dans l'ensemble des écoles (bénéficiaires et non bénéficiaires), les raisons d'absentéisme des élèves sont quasiment identiques quel que soit le sexe de l'élève. Ce sont des problèmes de maladie/santé (84,8% chez les garçons et 84,4% chez les filles) et de travaux champêtres du ménage (8,4% chez les garçons et 6,6% chez les filles).

[94.] De même, dans les écoles bénéficiaires uniquement, les raisons d'absentéisme des élèves sont quasiment identiques quel que soit le sexe. Ce sont des problèmes de

maladie/santé (82,2% chez les garçons et 83,0% chez les filles) et travaux champêtres du ménage (8,5% chez les garçons et 6,2% chez les filles).

Graphique 4.17 : Raisons d'absentéisme des élèves dans les écoles bénéficiaires selon le sexe



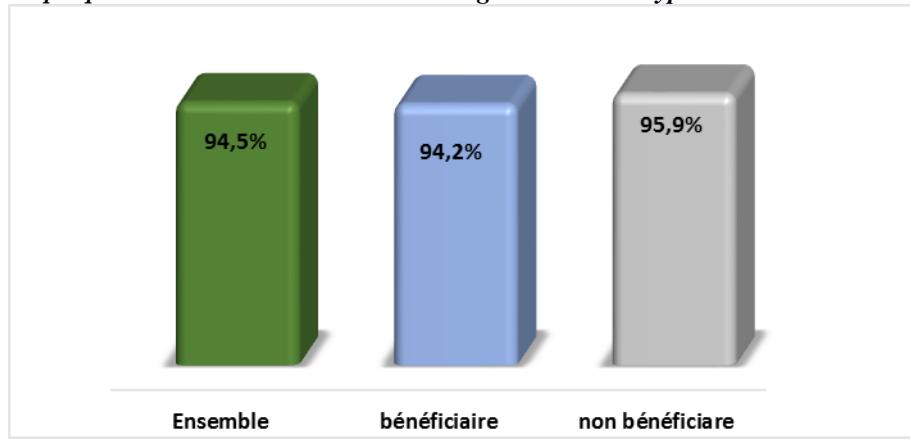
Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.2.4- Assiduités des enseignants

4.2.4.1 Taux d'assiduité des enseignants

[95.] Dans l'ensemble, le taux d'assiduité des enseignants est de 94,5%. Il existe cependant une différence quand il s'agit d'apprécier cet indicateur pour les écoles bénéficiaires et pour les écoles non bénéficiaires. L'assiduité des enseignants est globalement plus élevée dans les écoles non bénéficiaires (95,9%) que dans les écoles bénéficiaires (94,2%).

Graphique 4.18: Taux d'assiduité des enseignants selon le type d'école



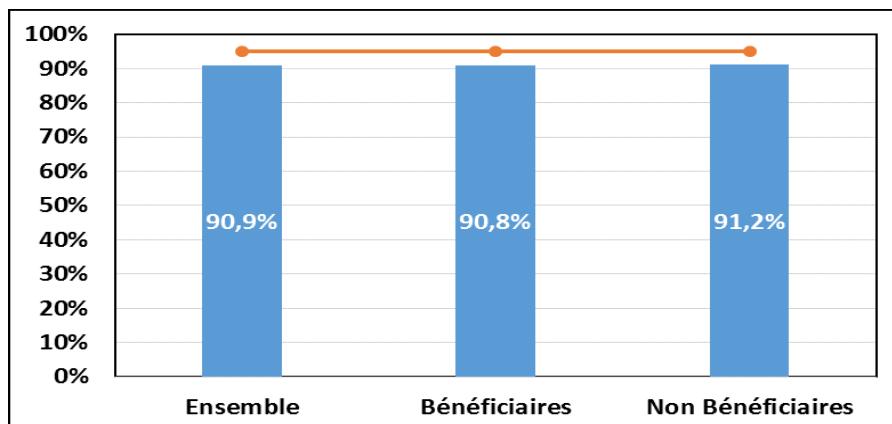
Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.2.4.2 Proportion d'enseignants dans les écoles cibles qui fréquentent et enseignent à l'école au moins 90% des jours scolaires réguliers.

[96.] Dans l'ensemble, 90,9% des enseignants fréquentent et enseignent au moins 90% des jours de classe. Cela traduit qu'environ 9 enseignants sur 100 enseignent moins de 90%

des jours. Ce nombre est le même pour les écoles bénéficiaires. La mise en œuvre du projet, pour atteindre sa cible doit contribuer à faire descendre ce nombre à 5.

Graphique 4.19: Proportion des enseignants qui fréquentent et enseignent au moins 90 % des jours



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

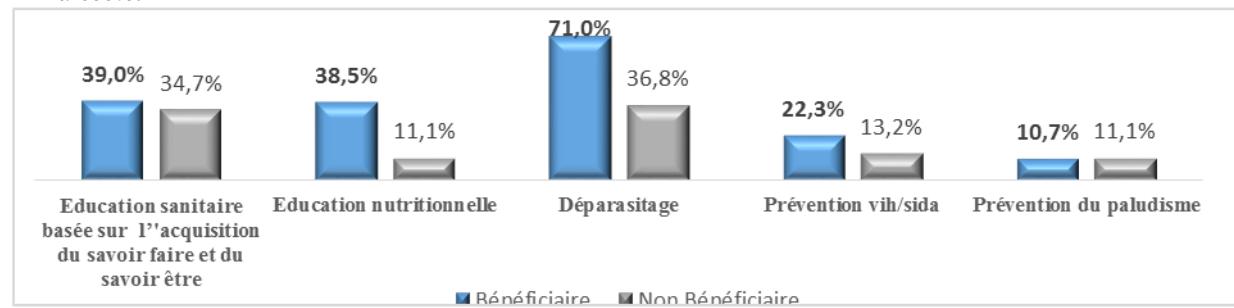
4.2.5 Appréciation de l'accès des enseignants à des formations sur les thèmes de santé préventive.

[97.] L'enquête de base s'est également intéressée à la présence dans les écoles d'enseignants formés dans divers domaines à savoir :

- L'éducation sanitaire basée sur l'acquisition du savoir-faire et du savoir-être ;
- L'éducation nutritionnelle ;
- Le déparasitage ;
- La prévention du vih/sida et
- La prévention du paludisme.

[98.] Outre la formation sur la prévention du paludisme pour laquelle les proportions d'écoles ayant reçu la formation valent environ 11% tant pour les écoles bénéficiaires que les écoles non bénéficiaires, les premières citées sont les plus nombreuses en proportion à avoir reçu les autres formations. La formation sur le déparasitage a été dispensée dans des deux tiers des écoles bénéficiaires contre 36,8% pour celles non bénéficiaires. Pour la formation sur l'éducation nutritionnelle la proportion d'écoles bénéficiaires l'ayant reçue (38,5%) vaut plus du tiers de celle des écoles non bénéficiaires (11,1%).

Graphique 4.20: Proportion des écoles ayant des enseignants formés selon le thème et le type d'école.



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.2.6- La qualité de l'apprentissage de la lecture

[99.] La qualité de l'apprentissage de la lecture résulte de l'analyse situationnelle de l'appréciation du niveau de lecture des élèves, de l'appréciation de la concentration des élèves, l'assiduité des élèves, l'assiduité des enseignants et de l'appréciation de la formation des enseignants.

[100.] Etant donné que les écoles enquêtées sont équipées en tables et bancs et possèdent un minimum de matériels didactiques ; les résultats de l'enquête montrent que le taux d'assiduité des enseignants et élèves sont acceptables dans l'ensemble.

[101.] Par conséquent, plusieurs élèves n'ont aucun niveau de base requise en lecture malgré qu'ils soient dans des classes supérieures au CP1. Plusieurs facteurs sont la cause de ces problèmes :

- manque de formation de qualité des enseignants (certains ont été recrutés sans formation : les volontaires) ;
- insuffisance de la formation (formation de 1 an au CAFOP) ;
- manque de renforcement de capacité des enseignants sur le terrain (formation continue) ;
- manque d'encadrement adéquat des conseillers pédagogiques et de l'IEP ;
- manque de matériel pédagogiques adéquat pour l'enseignement-apprentissage de la lecture en classe (planches, livrets d'exercices, programmes, manuels, guide du maître etc.) ;
- manque de fourniture adéquat mis à la disposition de l'élève (cahiers, stylos, livrets d'exercices) ;
- pauvreté des parents de l'élève ;
- mauvaise pratique de la méthode d'enseignement (méthode syllabique) ;
- manque de livres dans l'environnement de l'élève à part les manuels scolaires à la maison ;
- manque de bibliothèques scolaires dans les écoles ;
- analphabétisme des parents et particulièrement de la mère ;
- etc.

Ainsi, pour une amélioration de la lecture des enfants en âge scolaire, il faut une qualité de l'apprentissage de la lecture à travers la :

- formation de qualité des enseignants ;
- formation 2 ans CAFOP ;
- renforcement de capacité des enseignants sur le terrain à travers une formation continue ;
- encadrement adéquat des conseillers pédagogiques et de l'IEP ;
- appui aux écoles par de matériels pédagogiques adéquats pour l'enseignement-apprentissage de la lecture en classe (planches, livrets d'exercices, programmes, manuels, guide du maître etc.) ;
- fourniture adéquat mis à la disposition de l'élève (cahiers, stylos, livrets d'exercices) ;
- création d'activités génératrices de revenus pour les parents de l'élève ;
- vérification de la bonne pratique de la méthode d'enseignement (méthode syllabique) ;

- appui en fourniture de livres dans l'environnement de l'élève à part les manuels scolaires à la maison ;
- appui à la mise en place de bibliothèques scolaires dans les écoles ;
- appui à l'alphabétisation des parents et particulièrement de la mère ;
- etc.

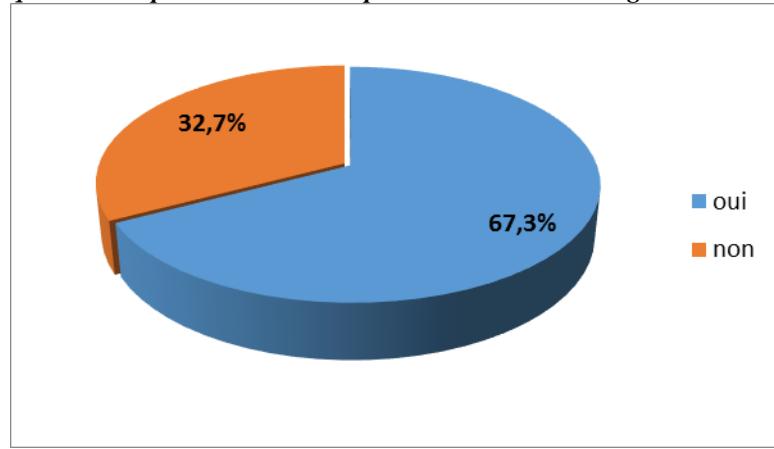
4.3 UTILISATION ACCRUE DES PRATIQUES DE SANTE ET ALIMENTAIRE

[102.] Les comités de gestion de la cantine dans chaque localité sont constitués de 5 membres de la communauté qui assistent le gérant de la cantine (enseignant) et les cantinières (cuisinière et son aide) dans la collecte et la gestion des dons de la communauté et ceux des groupements de production mobilisés autour de la cantine. Dans une optique d'appropriation progressive du mode d'approvisionnement et de gestion des cantines par les communautés locales, la création des comités de gestion est encouragée dans toutes les écoles à cantines du pays.

4.3.1- Niveau de connaissance des bonnes pratiques en matière d'hygiène et de santé des comités de gestion.

4.3.1.1 Existence des comités de gestion dans les cantines bénéficiaires du projet

Graphique 4.21 Proportion d'écoles disposant d'un comité de gestion de la cantine



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

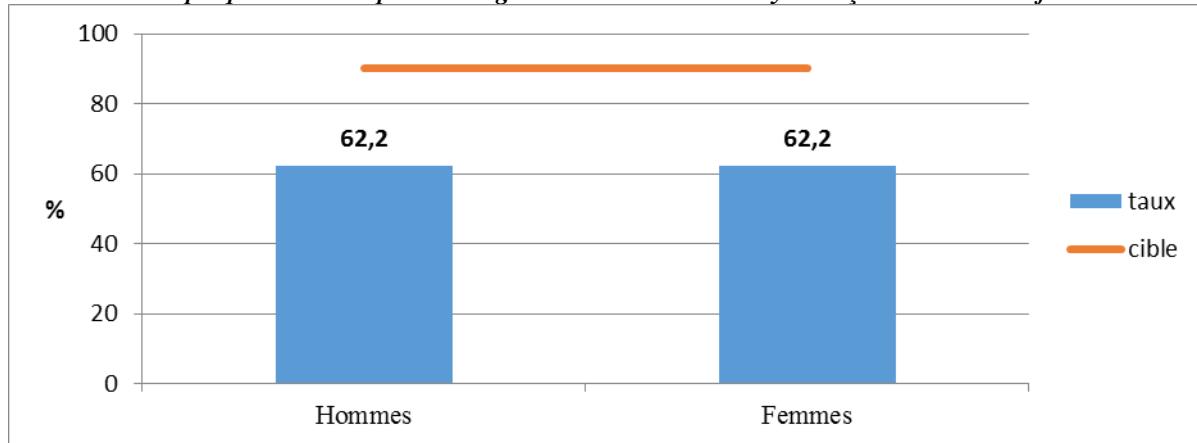
[103.] Parmi les écoles bénéficiaires du programme MGD, 67,3% déclarent disposer d'un comité de gestion.

[104.] L'objectif en fin de projet étant d'avoir un comité de gestion dans chaque école, tout au long des cinq ans que durera le projet, les structures commises à sa mise œuvre devront travailler à la réalisation de cet objectif par l'information, la sensibilisation, la mobilisation communautaire et la formation.

4.3.1.2 Formation des gestionnaires de cantines

[105.] La bonne conduite de tout programme d'alimentation scolaire par les comités de gestion requiert des connaissances acceptables en matière de gestion des stocks, de nutrition, de santé, d'hygiène, de préparation saine et de sécurité sanitaire des aliments.

Graphique 4.22 : Proportion de gestionnaire de cantine ayant reçu au moins une formation

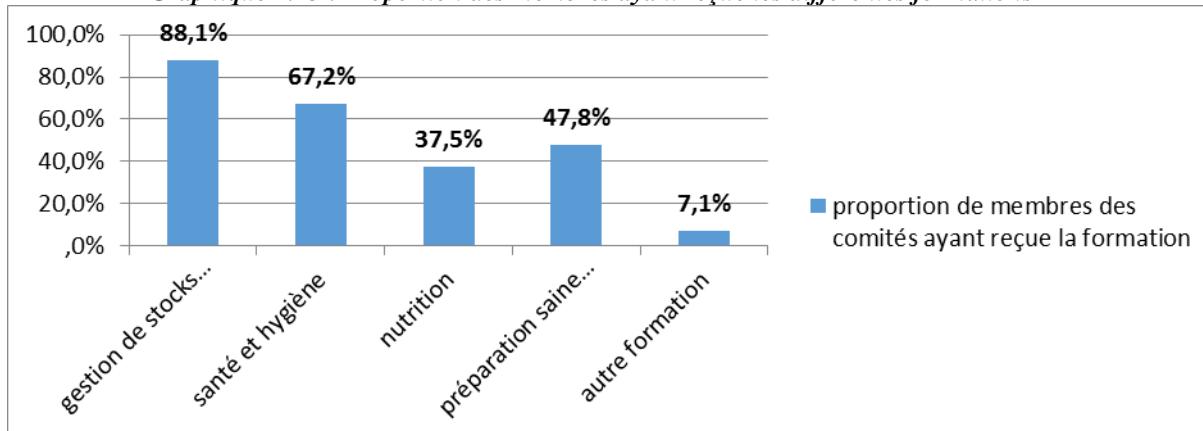


Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[106.] L'analyse des données de l'enquête indique que, 62.2% des hommes et des femmes interrogés ont répondu avoir reçu au moins une formation dans le cadre de l'exercice de leurs activités de gestionnaire de cantine.

[107.] A ce niveau, l'objectif du projet MGD est de disposer dans chaque localité bénéficiaire du projet, d'un comité de gestion formé aux bonnes pratiques (best practice) en matière de gestion de cantine.

Graphique 4.23 : Proportion des membres ayant reçue les différentes formations



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

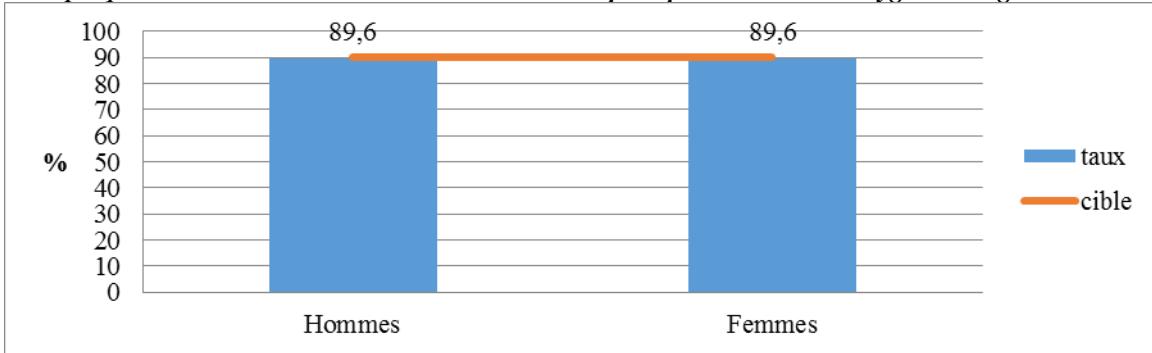
[108.] Au cours de la mise en œuvre des efforts devront être déployés pour mettre à niveau les membres des 37.8 % s comités de gestion n'ayant reçu aucune formation jusque-là et de renforcer si nécessaire les capacités des membres des comités de gestion qui signalent avoir reçu au moins une formation du paquet de connaissances requis.

4.3.1.3 Niveau de connaissance des bonnes pratiques de santé et d'hygiène des gestionnaires

[109.] En matière de connaissances de pratiques de santé et d'hygiène, la cible de l'indicateur stipule que 90 % des membres des comités de gestion maîtrisent au moins 3 bonnes pratiques. L'enquête révèle que la quasi-totalité des membres des comités de gestion disposent de bonnes connaissances. En effet, 89.6% des hommes et des femmes de chaque comité de gestion connaissent au moins 3 bonnes pratiques. La valeur cible est presque atteinte. Au cours de la mise en œuvre, il sera intéressant, en plus de permettre aux membres des nouveaux comités de gestion d'avoir la proportion requise de membres

disposant de bonnes connaissances, de renforcer les capacités des membres des comités de gestion déjà existant afin de surpasser la valeur cible.

Graphique 4.24: Niveau de connaissance des bonnes pratiques de santé et d'hygiène des gestionnaires



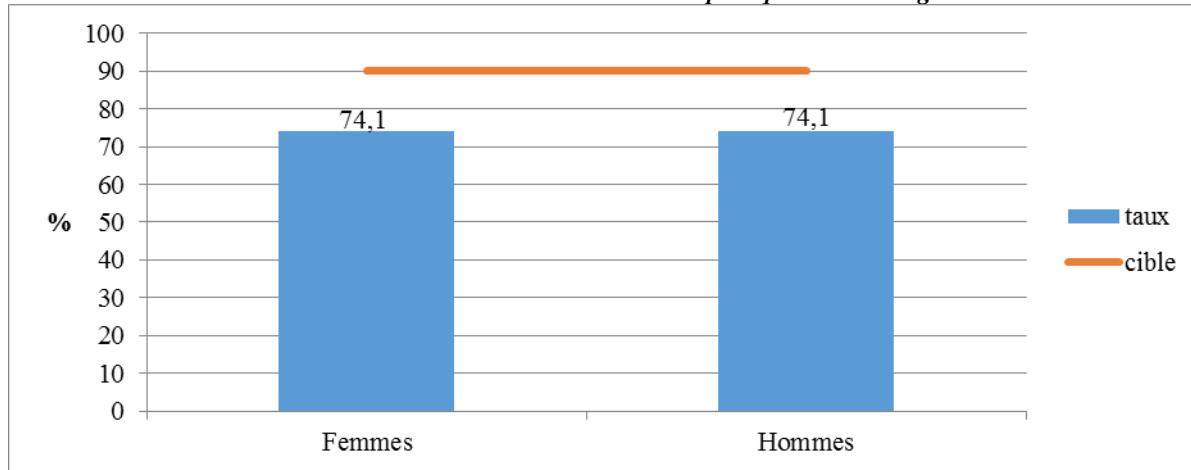
Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.3.2-Niveau de connaissance des bonnes pratiques en matière de préparation saine des aliments et de stockage des vivres

4.3.2.1-connaissance des bonnes pratiques de stockage

[110.] Les bonnes pratiques de stockages sont toutes les dispositions prises pour le bon entreposage et la bonne conservation des vivres et non -vivres.

Tableau 4.25 : Niveau de connaissance des bonnes pratiques de stockage



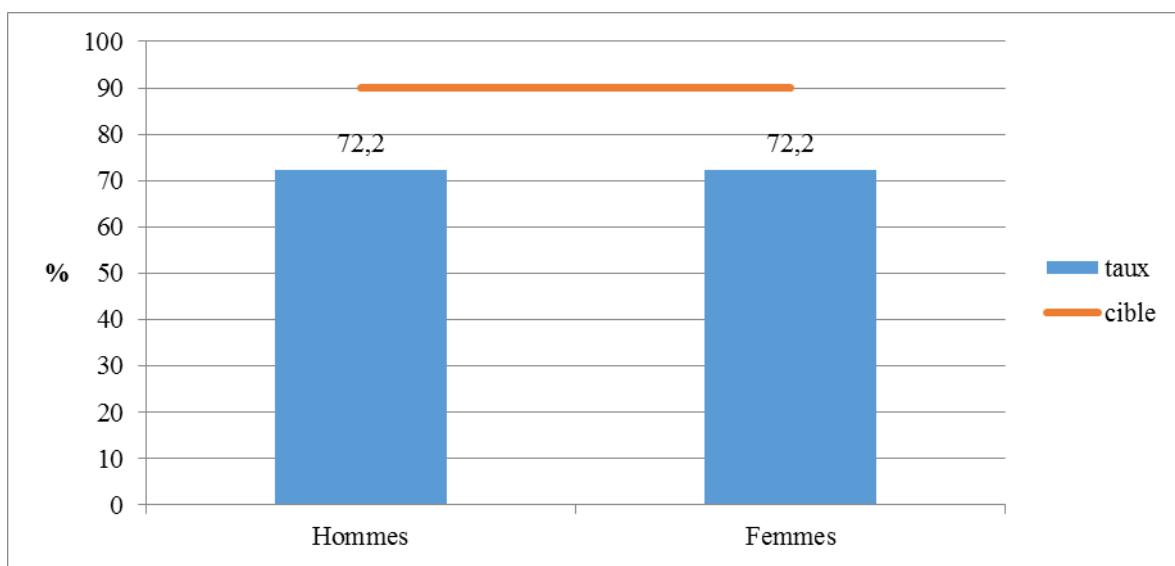
Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[111.] Les résultats de l'enquête de référence indiquent que 74.1% des hommes et des femmes membres des comités de gestion sont en mesure de citer au moins 3 bonnes pratiques de stockage et de conservation des vivres et non-vivres qu'ils appliquent au quotidien dans leurs cantines.

[112.] Le niveau de connaissance en matière de stockage et de conservation des aliments, escompté dans le cadre du projet MGD est: 90% des hommes et 90% des femmes membres des comités de gestion des cantines maîtrisent et adoptent au moins 3 bonnes pratiques dans le cadre de la gestion de leurs cantines. Les différentes formations et renforcement de capacités prévus dans la mise en œuvre du projet devraient donc permettre d'améliorer les connaissances des membres des comités de gestion dans ce sens.

4.3.2.2-Niveau de connaissance des bonnes pratiques de préparation saine des aliments

Graphique 4.26 : Proportion de gestionnaires ayant un bon niveau de connaissance des bonnes pratiques de préparation saine des aliments des gestionnaires



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[113.] La situation de référence au niveau de la connaissance des membres des comités de gestion des cantines des écoles bénéficiaires enquêtées est la suivante: 72,2% des hommes et des femmes membres des comités de gestion des cantines scolaires ont une bonne connaissance des meilleures pratiques de préparation saine des aliments (connaissance d'au moins 3 bonnes pratiques selon l'indicateur MGD). Cette proportion des membres des comités de gestion ayant de bonnes pratiques en matière de préparation saine d'aliments devra être améliorée au cours de la mise en œuvre du projet MGD pour atteindre au moins la cible des 90% hommes et femmes de l'indicateur MGD.

4.3.3- Diversité de la diète à l'école

[114.] Afin d'évaluer la diversité des repas scolaires fournis aux enfants à l'école, les données sur le nombre moyen de jours d'école par mois au cours desquels des aliments multi fortifiés ou au moins 4 groupes d'aliments ont été fournis aux élèves ont été collectés pendant l'enquête de référence.

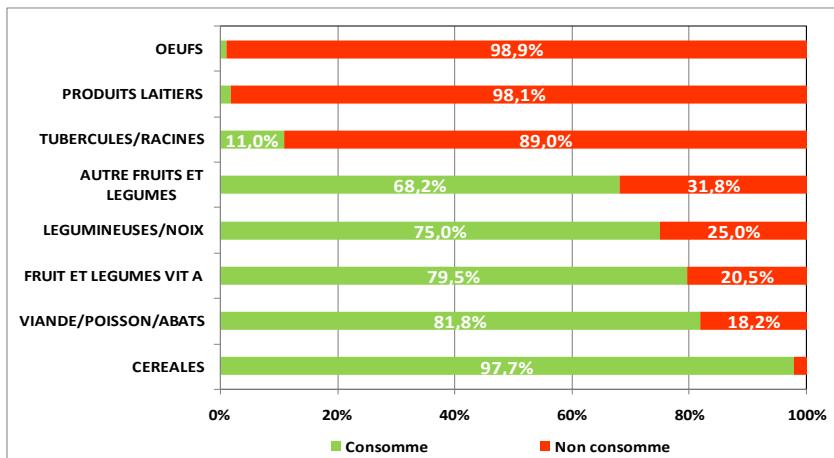
[115.] Les 7 groupes d'aliments considérés sont les céréales, les tubercules et racines, les légumineuses et noix, les produits laitiers, la viande poisson et abats, les œufs, les fruits et légumes riches en vitamine A et les autres fruits et légumes.

[116.] L'analyse des données de l'enquête de référence montre que le nombre moyen de jours d'école au cours desquels au moins 4 groupes d'aliments ou des aliments multi fortifiés ont été servis aux enfants dans les écoles MGD est de 4 jours sur 6 jours en moyenne de fonctionnement des cantines scolaires en mars 2016 (mois précédent l'enquête).

[117.] La cible de cet indicateur est que les enfants consomment au moins 4 groupes d'aliments ou des aliments multi fortifiés au moins 80% des jours de cantines scolaires dans le mois. Ainsi, ce sont 47,1% des écoles MGD qui ont fourni au moins 4 groupes d'aliments ou des aliments multi fortifiés aux élèves dans les cantines pendant au moins 80% des jours de cantine effectifs durant le mois de mars 2016 (mois précédent l'enquête).

[118.] Parmi les 47,1% de cantines où la diète est diversifiée, les groupes d'aliments les plus consommés dans les cantines de ces écoles sont : les céréales (97,7%), la viande / poisson et abats (81,8%), les fruits et légumes riches en vitamine A (79,5%), les légumineuses et noix (75%) et les autres fruits et légumes (68,2%). Les tubercules et racines sont consommés dans très peu d'écoles (11%).

Graphique 4.27 : Proportion des écoles bénéficiaires qui fournissent au moins 4 groupes d'aliments aux élèves pour au moins 80% des jours effectif de cantine selon le groupe d'aliment.



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

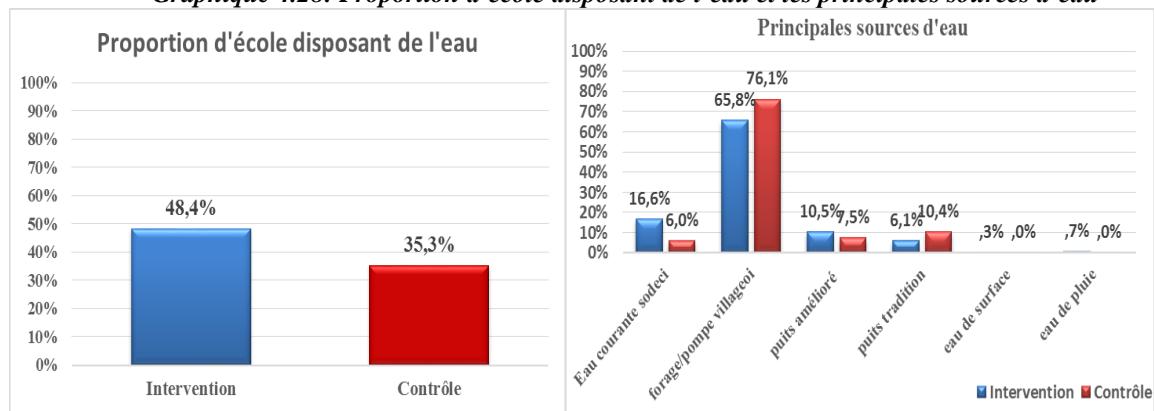
4.3.4 Accès à l'eau potable et aux conditions d'hygiène

[119.] Pour mesurer l'accès à l'eau potable et aux conditions d'hygiène, l'enquête de référence a examiné :

- La proportion d'écoles disposant d'un point d'eau
- La proportion d'écoles disposant de latrines adaptées

Les résultats de l'enquête montrent que moins de la moitié des écoles disposent de point d'eau.

Graphique 4.28: Proportion d'école disposant de l'eau et les principales sources d'eau



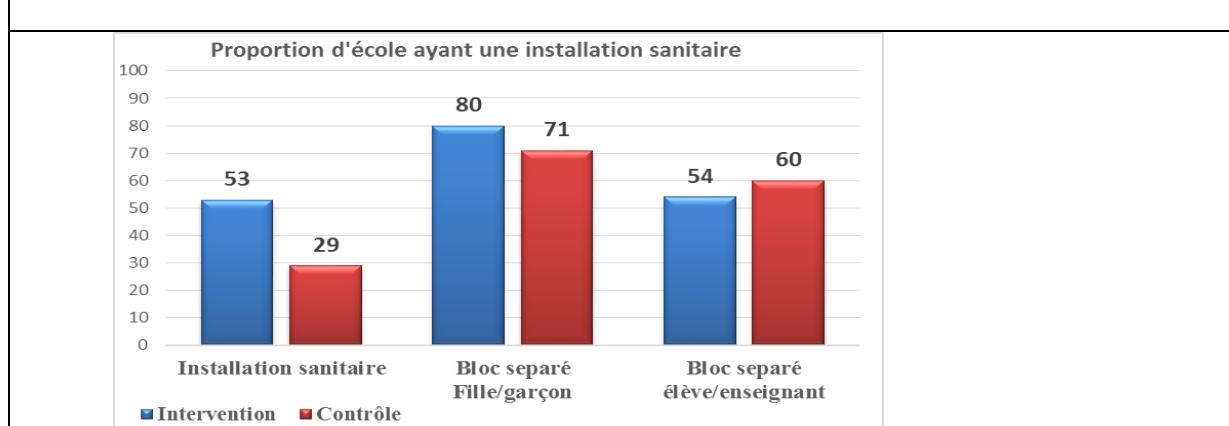
Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[120.] Les principales sources d'eau restent les forages/pompes villageoises, le robinet (eau courante SODECI) et parfois les puits améliorés et traditionnels. La plupart de ces points d'eau se trouvent dans l'enceinte de l'école (58%) tandis que les autres (42%) parcourront des distances avant d'accéder à un point d'eau. Malgré la disponibilité des points d'eau,

35% des écoles affirment avoir des difficultés (au moment de l'enquête) d'accès à l'eau à cause notamment des pannes des pompes villageoises et aussi du tarissement des points d'eau.

[121.] En ce qui concerne les conditions d'hygiène la situation est préoccupante. Moins de la moitié des écoles (47%) disposent de latrines. Les écoles d'intervention sont mieux fournies en latrines que les écoles de contrôle. Pour la plupart des cas, la construction des latrines prend en compte les spécificités filles et garçons. Ainsi, la majorité des latrines sont construites en blocs séparés fille/garçons. Cependant, des efforts doivent être faits pour améliorer les constructions en blocs séparés entre enseignants et élèves.

Graphique 4.29: Proportion d'école disposant de l'eau et les principales sources d'eau



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

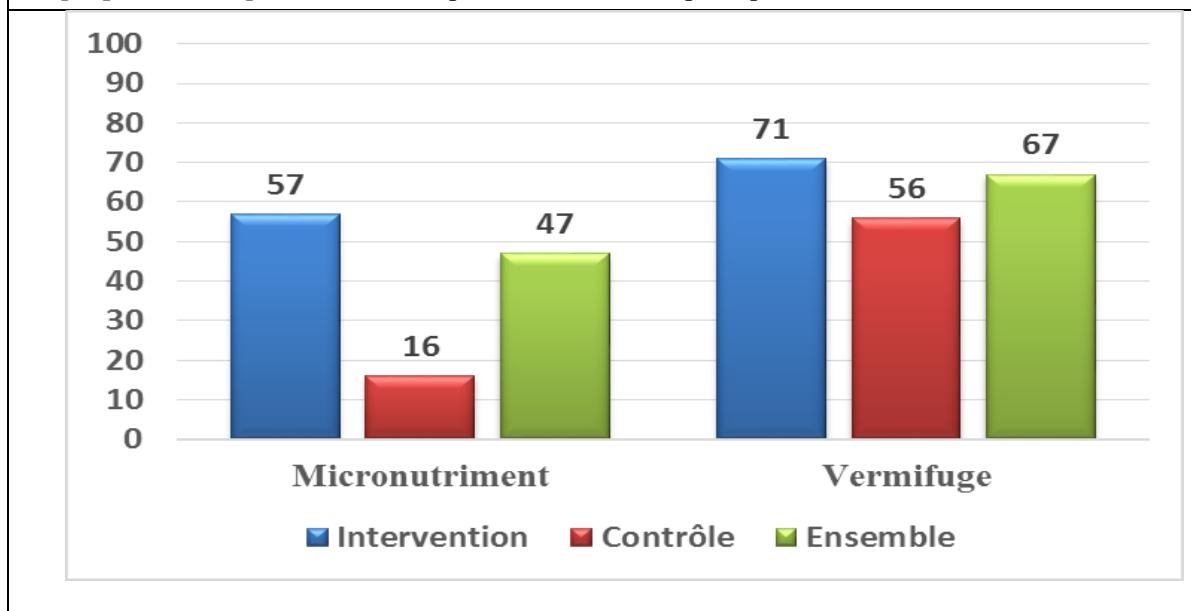
[122.] Par ailleurs, dans la quasi-totalité des écoles, les élèves lavent leurs mains avant les repas. Cependant, les données ne disent pas s'il existe ou pas des dispositifs adéquats au sein des écoles pour le lavage des mains. Ces informations doivent faire l'objet d'attention particulière lors du suivi.

4.3.5 Accès aux mesures de santé préventive

[123.] L'accès des élèves aux mesures de santé préventive s'est fait à travers des formations en santé préventive et la fourniture du déparasitage et des micronutriments aux élèves. En ce qui concerne le dernier volet, 67% et 47% des écoles dont les élèves ont respectivement reçu du déparasitage et des micronutriments. Les écoles d'intervention ont plus bénéficié de cette fourniture que les écoles de contrôle.

[124.] En ce qui concerne la formation en santé préventive, seulement un tiers des écoles a bénéficié des formations des élèves sur l'éducation sanitaire (37%), sur la prévention VIH/SIDA (37%) et sur la prévention du paludisme (27%). Ces proportions ne varient pas selon que l'école soit une école d'intervention ou de contrôle. Ces mêmes formations en santé préventive ont été dispensées aux enseignants afin qu'ils améliorent l'encadrement des élèves en matière de santé préventive.

Graphique 4.30: Proportion d'école disposant de l'eau et les principales sources d'eau

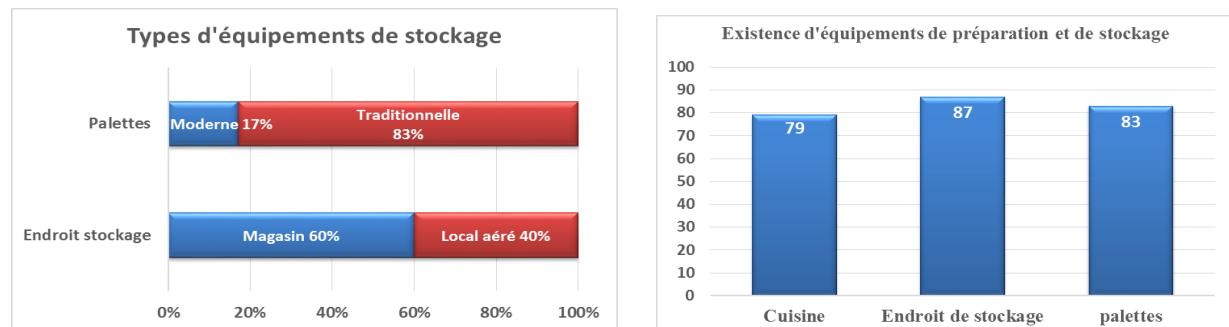


Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.3.6 Accès aux équipements de préparation et de stockage

[125.] La majorité des écoles ciblées par l'intervention dispose des équipements de stockage et de préparation

Graphique 4.31 : Type d'équipement de stockage



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[126.] En ce qui concerne les équipements de stockage, parmi les écoles qui disposent d'endroit de stockage des vivres, 60% sont des magasins contre 40% qui sont constitués d'autres locaux aérés. Quant aux palettes utilisées, seulement 17% des écoles utilisent des palettes modernes contre 83% utilisant des palettes traditionnelles. Ces données montrent que certes les écoles disposent des endroits de stockage mais qui sont en majorité précaires.

[127.] Pour les équipements de préparation, plus de trois quarts des écoles disposent d'une cuisine. S'agissant de l'endroit utilisé pour prendre le repas, plus de la moitié des écoles (58%) ont des réfectoires construits en matériaux définitifs contre 23% qui sont construits en matériaux provisoires. Et dans 19% des écoles, les élèves prennent leurs repas dans des salles de classe.

4.3.7- Groupements agricoles mobilisés autour des cantines scolaires

[128.] Sur les 613 écoles primaires ciblées par le projet Mc Govern-Dole, 202 écoles bénéficient de l'appui d'un groupement agricole soit un taux de couverture de 33%. Cette proportion varie d'une région à une autre. Ainsi, les régions de la Bagoué (42%) et du Bounkani (41%) ont un taux de couverture supérieur à l'ensemble des sept régions concernées par le projet Mc Govern-Dole.

[129.] La majorité des groupements agricoles autour des cantines (84%) est dirigée par des femmes dont la plupart n'ont aucun niveau scolaire. La taille moyenne de ces groupements est de 91 personnes qui sont généralement des femmes (85) accompagnées par une minorité d'hommes (6). Les membres des groupements agricoles sont relativement jeunes car la majorité (60%) se situe dans la tranche d'âge de 15 à 40 ans. Cependant, il y a 7% des membres qui ont plus de 60 ans.

[130.] En ce qui concerne leur fonctionnement, plus de la moitié des groupements (69%) ont une existence légale et 45% ont un compte d'épargne. Plus de la moitié des groupements agricoles (64%) ont bénéficié d'un appui en matériels agricoles (82%), en matériels d'élevage (8%), en financement (9%) et formation (37%).

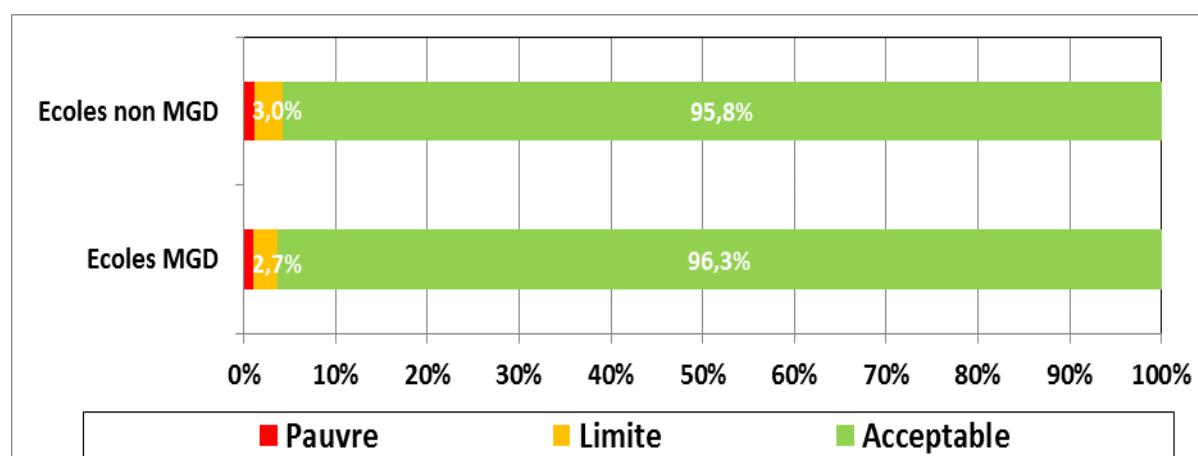
[131.] Les groupements agricoles sont confrontés à des contraintes qui limitent leurs activités. L'accès à la terre est l'une des contraintes majeures dont font face 52% des groupements (qui ne sont pas propriétaires). Parmi ces groupements, 46% empruntent les terres et 6% les louent moyennant de l'argent. En plus de cette contrainte, les groupements font face à des problèmes de disponibilité de semences, d'engrais et des produits phytosanitaires, des petits matériels agricoles, des problèmes de maîtrise d'eau et d'encadrement technique.

4.4 SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITION

4.4.1- Score de consommation alimentaire du ménage

[132.] L'analyse de l'insécurité alimentaire des ménages dans le présent rapport est basée sur l'utilisation du score de consommation alimentaire (SCA) comme indicateur proxy de l'insécurité alimentaire. Le SCA est un indicateur composite qui reflète à la fois la diversité alimentaire, la fréquence et l'apport nutritionnel relatif de chaque produit et groupe d'aliments consommés par un ménage durant les 7 derniers jours précédent l'enquête. La méthode de calcul du score de consommation alimentaire est contenue dans le Guide¹ d'Analyse approfondie de la sécurité alimentaire du PAM.

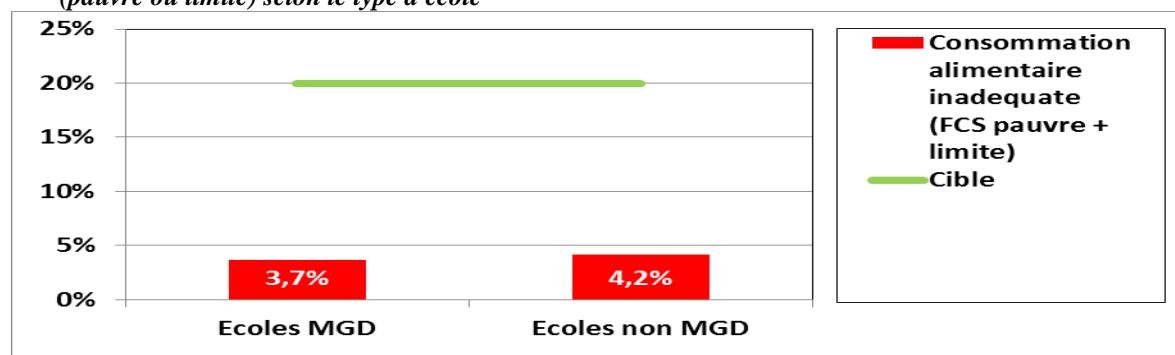
Graphique 4.32: Qualité de la consommation alimentaire des ménages selon le type d'école



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[133.] Les résultats de l'enquête de référence montrent que la consommation alimentaire des ménages des enfants est bonne. Seuls 3,7% des ménages d'élèves des écoles MGD et 4,2% de ceux des écoles non MGD (Graphique 4.42) ont une consommation alimentaire inadéquate (pauvre ou limite).

Graphique 4.33 : Proportion de ménages ayant une consommation alimentaire inadéquate (pauvre ou limite) selon le type d'école



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

¹United Nations World Food Programme (WFP). January 2009. Comprehensive Food Security & Vulnerability Analysis Guidelines. Rome, Italy.

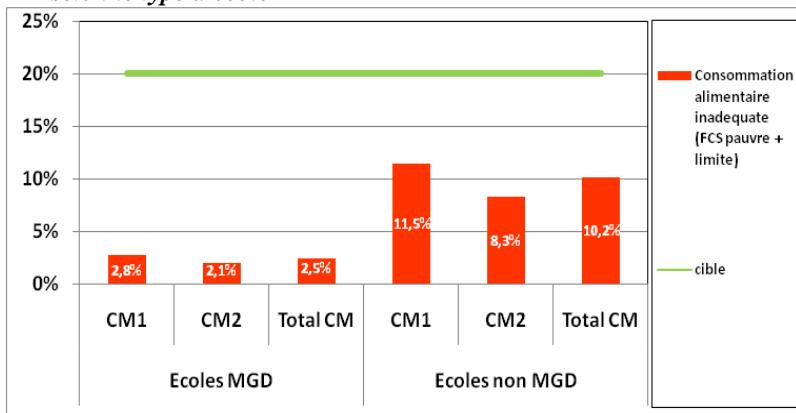
[134.] Le projet vise à assurer que la proportion de ménages d'élèves des écoles bénéficiaires qui ont une consommation alimentaire inadéquate ne dépasse pas 20%. Ainsi, le niveau de référence de la consommation alimentaire est largement dépassé de cette cible (voir Graphique 4.43).

[135.] Le projet MGD prévoit d'apporter une assistance en rations sèches à emporter dans leurs ménages pour les filles en classe de CM1 et de CM2.

[136.] Les résultats de l'enquête de référence montrent que la proportion de ménages de filles du CM ayant une consommation alimentaire inadéquate

(pauvre ou limite) varie fortement selon le type d'école. Bien qu'en deçà de la cible (<20%), la proportion de ménages de filles du CM des écoles non MGD (10,2%) est supérieure à celle des ménages de filles du CM des écoles MGD.

Graphique 4.34: Proportion de ménages de filles du CM ayant une consommation alimentaire inadéquate (pauvre ou limite) selon le type d'école



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.4.2-Score de diversité alimentaire du ménage

[137.] En vue de mesurer la qualité du régime alimentaire des ménages et de compléter l'analyse de la consommation alimentaire faite à l'aide du score de consommation alimentaire, le score de diversité du régime alimentaire a été collecté au cours de l'enquête de référence. Il mesure le nombre de groupes d'aliments différents consommés par le ménage durant les 7 derniers jours précédant l'enquête.

Tableau 4.12 : Score de diversité alimentaire (moyen) des ménages selon le type d'école

	Ecole MGD	Ecole non MGD	Cible
Score de diversité alimentaire (moyenne)	6,01	6,06	$\geq 4,5$

Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[138.] Sur un total de 7 groupes d'aliments utilisés pour le calcul du score, le score moyen de diversité alimentaire, au niveau de référence, est de 6 quel que soit le type d'école. Cette valeur se situe au-delà de la cible ($\geq 4,5$) fixée pour cet indicateur.

Tableau 4.13 : Score de diversité alimentaire (moyen) des ménages des filles de CM selon le type d'école

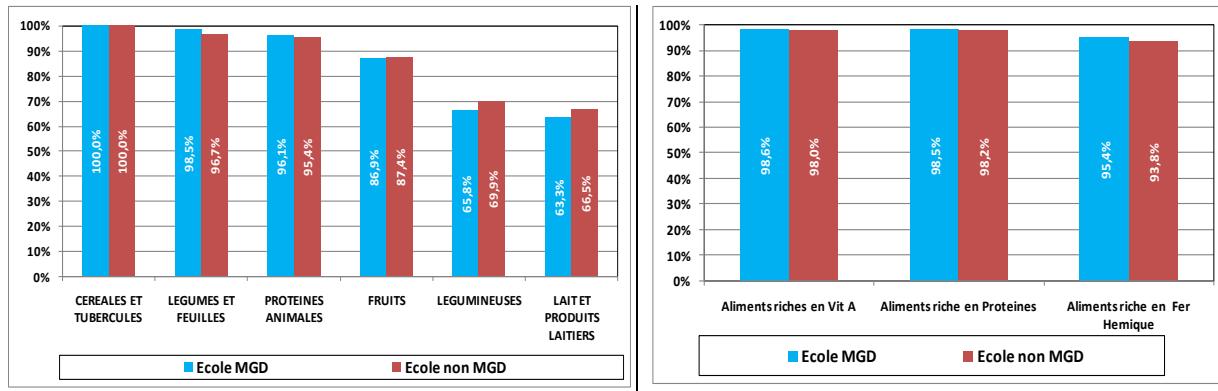
	Ecole MGD	Ecole non MGD	Cible
CM1	6,13	5,86	$\geq 4,5$
CM2	6,06	5,94	$\geq 4,5$
CM	6,09	5,89	$\geq 4,5$

Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[139.] Le tableau 4.20 donne le score de diversité alimentaire des ménages des filles du CM.

La situation est la même pour les ménages des filles du CM dans les écoles MGD (6,09) ainsi que pour ceux des écoles non MGD (5,89) qui restent au-delà de la cible ($\geq 4,5$).

Graphique 4.35: Proportion de ménages ayant consommé les groupes d'aliments selon le type d'école



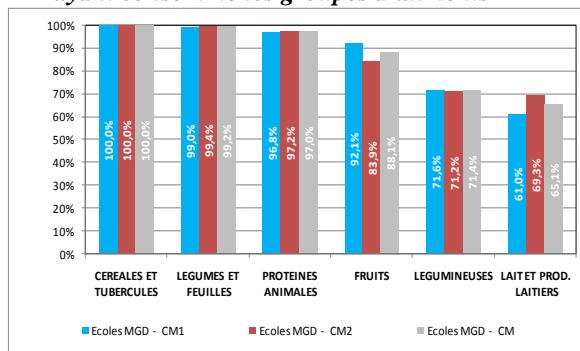
Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[140.] Les groupes d'aliments les plus consommés par les ménages aussi bien dans les écoles MGD que celles non MGD sont les céréales et tubercules, les légumes (riches en vitamine A, verts et autres), les protéines animales (viande, abats, poisson et mollusques) et les fruits (riches en vitamine A et autres). Les légumineuses et produits laitiers sont consommés par deux ménages sur trois.

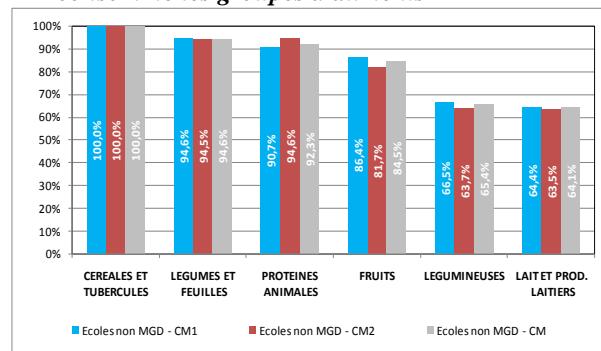
[141.] Dans l'ensemble, la quasi-totalité des ménages consomment des aliments riches en micronutriments, notamment les aliments riches en vitamine A, en protéines et en fer hémique.

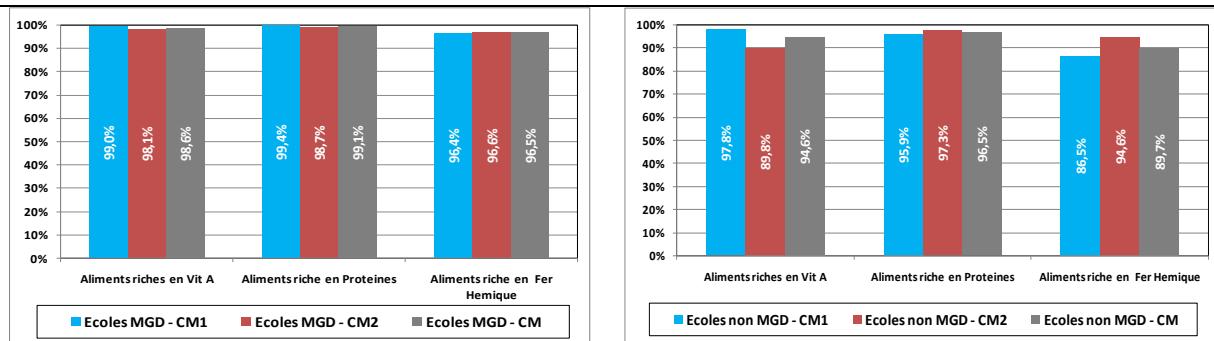
[142.] La diversité alimentaire des ménages des filles du CM dans les écoles ciblées par le MGD est légèrement meilleure que celle des ménages de filles du CM dans les écoles non bénéficiaires. Ces différences sont constatées pour tous les groupes d'aliments et également pour les aliments riches en micronutriments (voir Graphique 4.46 et 4.47).

Graphique 4.36 : proportion de ménages de filles du CM dans les Ecoles MGD ayant consommé les groupes d'aliments



Graphique 4.37 : proportion de ménages de filles du CM dans les Ecoles non MGD ayant consommé les groupes d'aliments





Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

4.4.3- Stratégies de survie

[143.] Pour faire face aux difficultés alimentaires auxquelles ils sont confrontés, les ménages ont utilisé plusieurs stratégies au cours de sept derniers jours précédent l'enquête (substitution, diminution de la quantité de nourriture et du nombre de repas quotidiens, réduction des parts consommées par les adultes au profit des enfants). Les comportements des ménages sont évalués au moyen d'un score (Indice réduit des stratégies de survie) correspondant à la fréquence de recours aux stratégies d'adaptation et à la perception de la dangerosité de ces stratégies. Plus le score est élevé, plus le niveau d'insécurité alimentaire est élevé.

[144.] Afin de mesurer le niveau de vulnérabilité des ménages face à des déficits alimentaires pouvant engendrer des changements de comportement souvent nuisibles pour les ménages, l'enquête de référence a calculé l'indice réduit des stratégies de survie (RCSI). Pour plus d'information sur l'indice réduit des stratégies de survie, veuillez-vous référer au manuel du CSI².

[145.] Les résultats de l'enquête de référence montrent que l'indice moyen des stratégies de survie des ménages des écoles MGD (3) est légèrement supérieur à celui des ménages des écoles non bénéficiaires (2,8).

Tableau 4.14 : Indice réduit des stratégies de survie (moyen) selon le type d'école

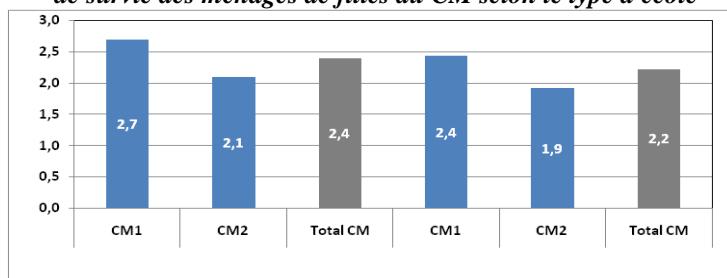
	Ecole MGD	Ecole non MGD
<i>Indice réduit des stratégies de survie (moyenne)</i>	3	2,8

Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[146.] Les ménages des filles du CM ont moins recours aux stratégies de survies que l'ensemble des ménages. Comme le montre le Graphique 4.48 ci-dessous, ceux des écoles MGD (2,4) ont plus recours aux stratégies que ceux des écoles non MGD (2,2).

[147.] En analysant les stratégies

Graphique 4.38 : Indice réduit (moyen) des stratégies de survie des ménages de filles du CM selon le type d'école

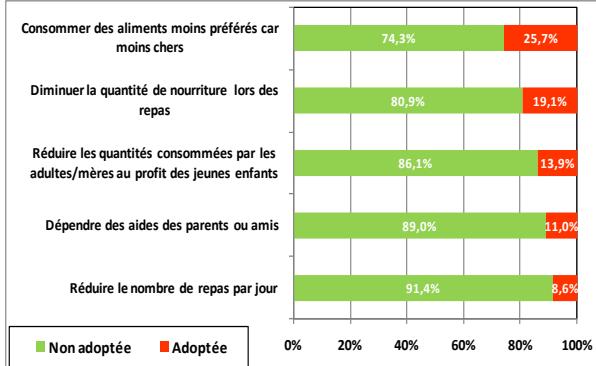


Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

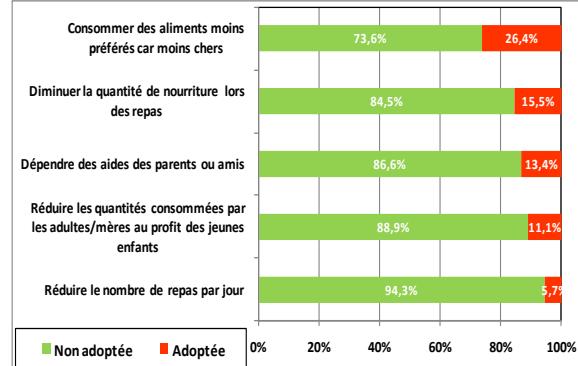
²Daniel Maxwell, Richard Caldwell. January 2008. The Coping Strategies Index Field Methods Manual. Cooperative for Assistance and Relief Everywhere, Inc. (CARE).

de survie adoptées par les ménages des écoles MGD, les stratégies les plus fréquemment utilisées sont la consommation d'aliments moins préférés car moins chers (25,7%), la diminution de la quantité de nourriture servie lors des repas (19,1%) et la diminution des quantités de nourriture des adultes au profits des jeunes enfants (13,9%).

Graphique 4.39 Stratégies de survie alimentaire adoptées par les ménages (Ecole MGD)



Graphique 4.40: Stratégies de survie alimentaire adoptées par les ménages (Ecole non MGD)



Source : EBCS/MC GOVERN DOLE, 2016

[148.] Quant aux ménages des écoles non MGD, ils ont plus eu recours à la consommation d'aliments moins préférés car moins chers (26,4%), la diminution de la quantité de nourriture servie lors des repas (15,5%) et l'aide des parent ou amis (13,4%).

[149.] La réduction du nombre de repas quotidien est la stratégie la moins utilisée par les ménages MGD (8,6%) ou non MGD (5,7%).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

- [150.] Il reste certain qu'avec l'appui des partenaires au développement à travers les projets tels GOVERN-DOLE, la Côte d'Ivoire pourra développer une politique adéquate pour relever le défi des six (06) premiers ODD, à savoir : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer à tous une bonne santé et l'éducation primaire, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et garantir l'accès de tous à l'eau.
- [151.] En effet, permettre à une frange partie des élèves du primaire de bénéficier d'une ration alimentaire quotidienne contribuera à réduire d'une certaine manière la faim et l'abandon scolaire des filles.
- [152.] Ce projet est à point nommé pour le ministère de l'éducation nationale, car il permettra audit ministère de mieux orienter sa politique alimentaire et sanitaire scolaire, mais aussi de préserver les acquis et qualité du système éducatif.
- [153.] Autrement dit, le ministère sera capable de fournir des informations sur le niveau de lecture des élèves du primaire, sur la prévalence de l'insécurité alimentaire et d'évaluer les conditions par lesquelles le Programme de Cantines Scolaires est efficient. En d'autres termes, la création et la rénovation de cantines scolaires, l'organisation et la formation des acteurs du système de cantines scolaires.
- [154.] A l'endroit des bailleurs du projet, il serait important voire judicieux d'étendre l'étude à l'ensemble du pays (toutes les régions) pour mieux cerner les tenants et aboutissants du niveau d'éducation du cycle primaire.



Cité Administrative, Tour C - 2ème étage
01 BP V 55 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 33 88 60 - 20 33 88 62 - 20 33 88 58
www.ins.ci